PROTECTION DES MIGRANTS EN ALGÉRIE

AMNESTY INTERNATIONAL DÉPLORE L'ABSENCE D'UN CADRE JURIDIQUE

Page 3

SOUS LES 59 DOLLARS MARDI À LONDRES

LES PRIX DU BRENT CHUTENT DE NOUVEAU

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3570 | Mercredi 19 décembre 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

APRÈS UN INCENDIE

L'UNIVERSITÉ SÂAD DAHLEB DE BLIDA ÉVACUÉE

Page 24

TERRORISTES ABATTUS ET NEUTRALISÉS, ARMES DE GUERRE RÉCUPÉRÉES….

L'OFFENSIVE DE L'ANP

• Un bilan 2018 exceptionnel

Page 3

MALTRAITANCE DANS LES ÉCOLES ALGERIENNES

UN ÉLÈVE HOSPITALISÉ À TIARET

Page 3

PRODUITS AUX SUBSTANCES DANGEREUSES

MISE EN GARDE DE CERTAINES ASSOCIATIONS

Page 4

Repères %

4
Personnes arrêtées à Bir Mourad-Raïs

3
Casemates détruites à Batna

17
Conteneurs remplis d'ordures saisis au port de Béjaïa

Tizi-Ouzou : un premier tronçon du téléphérique sera livré au 2e trimestre 2019

Un premier tronçon du téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou sera livré au deuxième trimestre 2019, a indiqué, lundi, le président-directeur général (P.-dg) de l'entreprise de gestion du Métro d'Alger, Koraba Mustapha, en marge d'une visite d'inspection sur le chantier du projet effectuée par le wali, Abdelhakim Chater.
Ce premier tronçon, d'une distance de 2.5 kilomètres, reliant la gare de Bouhinoun au siège de la wilaya (CEM Babouche), comportant 4 gares et 65 cabines, "permettra le transport de quelque 2.400 passagers par heure et par ligne", a-t-il souligné. Concernant le deuxième tronçon du projet reliant le siège de la wilaya au mausolée de Sidi Belloua, "les travaux se poursuivent avec la mobilisation de 4 entreprises sur le projet que nous espérons livrer vers fin 2019, au plus tard début 2020". Long de 5,5 km avec un total de 28 pylônes, ce téléphérique qui devra relier la gare multimodale de Bouhinoun au mausolée de Sidi Belloua, dans le village de Redjaouna, était prévu à la livraison dans sa totalité pour fin 2017, mais, "les travaux du projet ont connu des retards, notamment au niveau des emplacements des pilonnes 5 et 18, pour cause des procédures d'expropriations et d'indemnisations, récemment assainies, ayant retardé sa

livraison à fin 2019", a expliqué M. Koraba. Ce projet, le premier au niveau de la wilaya et 13e au niveau national, dont le coût de réalisation est de 8,7 milliards DA, comporte deux stations de départ et d'arrivée (Bouhinoune et Redjaouna) ainsi que quatre stations intermédiaires, au niveau de la nouvelle ville, du stade 1er-Novembre, du siège de la wilaya (CEM Babouche) et de l'hôpital Belloua.

Découverte de nouveaux sites archéologiques à Tébessa

Plusieurs nouveaux sites archéologiques ont été découvert dans la région de Bled El-Hadba, dans la commune de Bir El-Atar (90 km au sud de Tébessa), en plus de pièces archéologiques, a indiqué à l'APS, le responsable de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebec) de Tébessa, Lotfi Azzedine. Le même responsable a précisé, dimanche, qu'au cours de l'opération d'aménagement du site de Bled El-Hadba destiné à accueillir le projet du complexe du phosphate, près de 40 sites nouveaux archéologiques ont été découverts soulignant que ces sites comprennent des pièces archéologiques remontant à des époques lointaines. A cet effet, l'antenne locale de l'Ogebec en coordination avec le Centre national des recherches archéologiques (CNRA) sont intervenus sur place pour extraire des échantillons de ces pièces avant de les transférer vers Alger pour expertise. Pour sa part, l'association locale Minerve pour les recherches et les études archéologiques a appelé à inscrire et réaliser un projet d'un musée à Tébessa pour valoriser les différentes pièces archéologiques récemment découvertes dans la région et encourager les études sur ce patrimoine, a relevé le président de cette association, Mourad Hamaidene. Soulignant que la ville de Tébessa englobe 27 sites archéologiques classés et pas moins de 2.500 autres non classés et comprend 7.500 pièces archéologiques remontant à diverses civilisations, le même responsable a émis de la souhait de voir concrétiser la réalisation d'un musée à l'antique Théveste pour, a-t-il appuyé, "raconter l'histoire de la ville et préserver un patrimoine riche".

Enfants autistes : Accorder plus d'importance à la formation spécialisée

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a mis l'accent, lundi à El-Oued, sur la nécessité d'accorder davantage d'importance à la formation spécialisée pour une meilleure prise en charge des enfants autistes. "Il appartient d'accorder davantage d'importance à la question de la formation spécialisée des encadreurs au niveau des établissements pour une meilleure prise en charge des enfants autistes, car cette formation contribuera à un dépistage efficace", a affirmé Mme Eddalia en marge de l'inspection d'établissements médico-sociaux. La ministre a indiqué que son département vient d'arrêter un programme faisant profiter les encadreurs des établissements spécialisés d'une formation gratuite, car, a-t-elle dit, le ministère compte énormément sur ces structures spécialisées au regard de leur mission dans la prise en charge de cette catégorie et leur insertion sociale. Gharnia Eddalia a, dans ce contexte, mis en exergue l'importance de la formation des mères en vue de leur implication dans cette démarche d'insertion sociale des petits autistes, avant d'appeler les parents à adhérer aux programmes de formation établis par les établissements en direction des familles de cette petite catégorie sociale. Le centre de prise en charge des petits handicapés Tadj de la commune de Guemmar accueille actuellement 86 membres, dont 33

enfants autistes, 16 malentendants ayant bénéficié de la pose d'implants cochléaires, encadrés par 8 spécialistes et 13 éducatrices. L'association des handicapés mentaux et des autistes Besmet baraa (Sourire d'innocence) prend en charge, de son côté, quelque 30 enfants, dont 23 autistes. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme s'est, lors de sa tournée dans la wilaya d'El-Oued, enquise des activités et du fonctionnement d'autres structures sociales spécialisées, avant de prendre connaissance des préoccupations de leurs encadreurs.

Dixit

SOUFIANE DJILLALI :

« La prolongation du mandat présidentiel est tout simplement un attentat à la morale, à l'État de droit, la démocratie et aux intérêts stratégiques du pays. »

Un braconnier américain condamné à regarder le dessin animé Bambi une fois par mois en prison

Un juge de l'État américain du Missouri a condamné un braconnier multirécidiviste à visionner régulièrement *Bambi,* grand classique de Walt Disney relatant la vie d'un faon dont la mère, attention, spoiler, est tuée par un chasseur.
David Berry devra obligatoirement regarder le long-métrage d'animation au moins une fois par mois durant sa peine d'un an de prison. Celle-ci lui a été infligée à l'issue d'une enquête officiellement qualifiée comme *« l'une des plus importantes menées dans l'État en matière de braconnage »*.

Des centaines de cervidés tués

Berry et d'autres membres de sa famille sont suspectés d'avoir tué des centaines de cervidés sur une période de trois ans, selon un communiqué des services de protection de la nature du Missouri.
« Les cervidés étaient des trophées mâles tués de façon illégale, principalement la nuit, pour leur tête, le reste de la dépouille étant abandonné sur place », affirme le procureur du comté de Lawrence, Don Trotter.
Le braconnier condamné *« est dans l'obligation de regarder Bambi de Walt Disney, le premier visionnage devant intervenir avant le 23 décembre 2018, puis être suivi d'au moins un autre visionnage lors de chacun des mois consécutifs de l'incarcération du prévenu »,* impose dans sa décision le magistrat Robert George, cité par le journal *Springfield News-Leader.*

TERRORISTES ABATTUS ET NEUTRALISÉS, ARMES DE GUERRES RÉCUPÉRÉES….

L'offensive de l'ANP

L'Armée nationale populaire (ANP), vient d'enregistrer d'indéniables succès dans la lutte antiterroriste. En effet, plusieurs terroristes ont été abattus en l'espace de quelques jours seulement, et de nombreux armes ont été récupérées. Ces faits d'armes ont été possibles, grâce à une formation et à une préparation des éléments de l'ANP au combat.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Bataille quotidienne aux frontières, ratissage dans les montagnes et opération de préparation souvent à munitions réelles. Sans répit, l'armée mène un combat des plus engagés pour la sécurisation des frontières, et extirper les dernières poches du terrorisme dans les maquis. Hier encore, les services de la Sûreté nationale, en collaboration avec les forces de l'ANP, ont réussi un coup de filet de qualité à l'est du pays.

Ainsi, ces forces combinées ont démantelé un réseau terroriste de soutien logistique. Selon ce que rapporte une chaine de télévision privée hier, le groupe était composé de 5 membres et agissait dans la wilaya de Tebessa.

Ils ont immédiatement été déférés devant le procureur de la République qui a transmis le dossier à un juge d'instruction. Ce dernier a ordonné la mise en détention de 3 des 5 personnes. Les deux autres ont été libérées. L'une d'elle est sous contrôle judiciaire. Rappelons que Katiba Feth El Moubine, située dans la région Est –entre Khenchela, Tebessa, Oum el Bouaghi, El Oued et Biskra–, joue un rôle de carrefour entre plusieurs groupes de terroristes : ceux du Nord et ceux du Sahara, mais aussi ceux d'Algérie et ceux du Mont Chaâmbi.

Découverte d'une importante cache d'armes et de munitions

Une importante cache d'armes et de munitions, contenant notamment des missiles sol-air, des obus de mortiers et des fusées pour obus de mortiers, a été découverte par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), avant-hier, lors d'une opération de recherche et de fouille près des frontières à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 17 décembre 2018, lors d'une opération de recherche et de fouille menée près des frontières à Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), une cache d'armes et de munitions contenant une mitrailleuse de type FMPK, dix missiles sol-air calibre 55 mm, six obus de mortiers calibre 82 mm, six fusées pour obus de mortiers, ainsi qu'une quantité de munitions s'élevant à 115 balles*", précise le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP "*a intercepté, le 17 décembre 2018 à In Guezzam (6e RM), trente-deux orpailleurs et saisi un véhicule tout-terrain, trois motocyclettes et six détecteurs de métaux, tandis qu'un autre détachement a arrêté, à In Amenas (4e RM), trois contrebandiers et saisi sept quintaux de déchets de cuivre*", note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre les réseaux d'émigration clandestine, un détachement combiné de l'ANP "*a appréhendé, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, à Oran (2e RM), deux (2) criminels impliqués dans l'organisation de traversées clandestines, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Tlemcen (2e RM), un narcotrafiquant en sa possession 520 comprimés psychotropes*", ajoute le communiqué.

-Un bilan 2018 exceptionnel

Ces faits d'armes ont été soulignés par l'éditorial de la revue El-Djeich, dans son édition du mois de décembre. L'Armée algérienne a enregistré en 2018, des résultats exceptionnels dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, a indiqué El-Djeich, réitérant la détermination "*inébranlable*" de l'Armée à "*obtenir davantage de succès*", dans tous les domaines. Selon El-Djeich, l'ANP "*a pleinement assumé ses responsabilités, en veillant à la défense de la Patrie et à la préservation de sa souveraineté nationale*". Rendant son bilan semestriel public, l'ANP a confirmé sa détermination à en finir avec les résidus terroristes qui refusent la main tendue de l'Etat, pour instaurer une paix durable. L'ANP, qui a adopté une stratégie de lutte antiterroriste basée sur le renseignement opérationnel, a neutralisé en l'espace de six mois, dans différentes opérations militaires, pas moins de 85 terroristes, dont 63 ont été abattus. A ce bilan s'ajoutent les saisies d'armes de plus en plus nombreuses et fournies. En septembre dernier, une prise exceptionnelle a été rendue publique par l'Armée aux frontières. Après les fusils-mitrailleurs, redoutables armes de combat, après les armes lourdes capables d'abattre des avions civils et militaires, on en vient aux drones. Dans un dernier bilan publié par les services du ministère de la Défense nationale, l'ANP a fait état de la récupération de six avions sans pilote (drones), ce qui est une nouveauté, ces appareils étant généralement utilisés pour l'espionnage. C'est une première dans les saisies opérées jusque-là par l'Armée.

Ces succès sur le terrain des opérations n'auraient pas été possibles, sans une formation et une préparation conséquentes des éléments de l'ANP. La revue El-Djeich a d'ailleurs relevé, en "*le développement et l'amélioration sensible du niveau des différentes formations de combat*" constatés par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah lors de la supervision de l'exécution d'exercices tactiques avec munitions réelles. L'exercice de débarquement naval "*Toufane 2018*" exécuté au niveau de la façade maritime ouest, "*Sakhr 2018*" en territoire de la 2ème Région militaire (RM), "*Iktissah 2018*" en 3e RM, "*Aâssifa 2018*" en 4e RM et "*Eddoha 2018*" en 5e RM, affirmant que ces exercices, exécutés à différents niveaux tactiques, se sont caractérisés par "*un haut degré de professionnalisme dans toutes leurs phases, atteignant, par la même, les objectifs fixés*".

Dans un autre domaine, non moins important, l'ANP a poursuivi ses efforts tendant à la promotion des capacités des fabrications militaires. El Djeich a affirmé, dans le même éditorial, que l'ANP a poursuivi ses efforts tendant à la promotion des capacités des fabrications militaires, dans l'objectif de "*parvenir à l'autosuffisance dans une première étape, et de contribuer progressivement au développement du tissu industriel national ainsi qu'à la dynamisation de l'économie nationale*". Elle a relevé également, que l'ANP a consenti des efforts en matière de communication interne et externe, à travers *"le développement de ses moyens, dans le but de véhiculer un message objectif et ciblé, qui met en lumière les réalisations de l'ANP"*.

L. B.

PROTECTION DES MIGRANTS EN ALGÉRIE

Amnesty international déplore l'absence d'un cadre juridique

Amnesty international a déploré hier, l'absence d'un cadre juridique en Algérie, pour protéger les droits des milliers de migrants, réfugiés et demandeurs d'asile originaires d'Afrique subsaharienne, qui se trouvent dans le pays.

"*Malgré le nombre considérable de migrants, de demandeurs d'asile et de réfugiés subsahariens présents en Algérie, notre pays ne dispose toujours pas d'un cadre juridique clair, définissant le statut des travailleurs migrants, ni d'une loi sur l'asile, plus de cinquante ans après avoir ratifié la Convention de 1951 sur les réfugiés*", a déclaré Hassina Oussedik, directrice d'Amnesty International Algérie, cité dans un communiqué publié par l'ONG.

Amnesty international Algérie a lancé cette semaine, une campagne appelant les autorités algériennes, à mettre fin aux expulsions sommaires vers le Niger et le Mali, et à adopter une loi sur l'asile. Pas moins de 12.913 ressortissants nigériens et 649 personnes originaires de pays tiers, ont été expulsées vers le Niger, dans le cadre de convois organisés par les autorités, rappelle l'ONG.

Au moins 11.238 migrants originaires d'Afrique centrale ou occidental et 386 Nigériens, ont été abandonnés à la frontière et contraints de passer au Niger et au moins 3.000 migrants originaires d'Afrique centrale ou occidentale, ont été abandonnés à la frontière et contraints de passer au Mali, selon elle.

"*Ces expulsions massives, c'est-à-dire réalisées en dehors de toute procédure légitime et sans prise en considération des circonstances propres à chaque individu, sont contraires aussi bien à la Loi algérienne n° 08-11 du 25 juin 2008, qu'aux engagements internationaux pris par l'Algérie (…)*", écrit l'ONG.

R. N.

APRÈS AVOIR ÉTÉ FRAPPÉ PAR UNE ENSEIGNANTE

Un élève hospitalisé à Tiaret

Un élève a été agressé, avant- hier, par une enseignante alors qu'il jouait avec son camarade de classe dans la cour de l'école primaire Larbi Ben Mhidi, située dans la ville de Tiaret. *"L'enseignante lui a asséné un coup de poing dans le dos, et un coup de pied dans le ventre, avant de l'abandonner par terre*", témoigne dépitée, sa mère. "*Mon fils a été transporté dans un état grave aux urgences de l'hôpital Youssef Damerdji, où il a été examiné. Les examens ont montré qu'il a une hémorragie au niveau de ses intestins"*, affirme Ahmed, le père de la victime qui annonce qu'il va porter plainte contre l'enseignante qui a agressé son fils. Le père appelle également la ministre de l'Éducation, à prendre des mesures à la hauteur de cette agression sauvage dont a été victime son fils.

R. N.

LA MISE EN GARDE DES DÉFENSEURS DE LA CONSOMMATION

Des produits aux substances dangereuses

Après le retrait de la poudre de jus "Amila" du marché, les associations de défense des consommateurs avertissent que d'autres produits contiennent des substances nuisibles à la santé des consommateurs.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le premier à réagir est l'association Amane qui, par le biais de son représentant Menaouar Hacen, a indiqué que "*d'autres produits sont pourvus de substance avec risque sur la santé des consommateurs*".
Ce dernier a révélé que *"la kératine importée de Chine est présente dans des produits à consommation régulière*" et qui peuvent conduire à un risque certain. Cette substance qui est interdite d'usage dans l'espace européen est considérée comme "*additif dangereux*". Dès lors, comment ce produit est-il permis sur le marché algérien ? La réponse est du côté des autorités du ministère du Commerce qui, selon les associations de défense des consommateurs, doivent analyser les échantillons des autres produits importés ou fabriqués localement. Cette association met engarde contre "*certains résidus chimiques existant dans d'autres produits de détergents et de cosmétiques, qui doivent être analysés avec minutie*". Sans citer les produits en cause, l'association Amane fait état "*de manque de contrôle rigoureux de la part des laboratoires de qualité*". Il convient de signaler que l'Apoce (Association nationale pour la protection des consommateurs) a déjà révélé dans son enquête de septembre dernier, que "*des produits analysés contiennent des métaux lourds aux taux élevés de minéraux et germes de contamination*" en précisant que "*des marques de confitures, détergents et cosmétiques contiennent des substances nocives*". Des produits qui ne se conforment pas aux "*qualités standards à la consommation*" échappent parfois au contrôle systématique des laboratoires et sont cédés dans des marchés informels. Le plus indiqué dans cette arnaque est le dernier scandale du "*café frelaté*" qui a mis en émoi les consommateurs et a en même temps, alerté les autorités que tout produit à la consommation courante est placé en suspicion. Pis encore, certains producteurs ne se conforment pas aux instructions données par le ministère du Commerce sur "*le surdosage en additifs toxiques aux larges produits de consommation alimentaire*". On peut citer le cas de certains sucres et colorants présents dans les jus de fruits et sodas, qui ne sont pas mentionnés dans les étiquettes. L'aspartam, produit qui a été rangé par l'OMS comme substance cancérigène, continue d'être ajoutée dans les boissons fabriquées en
Algérie, alors que pour démentir cette assertion, les producteurs estiment que l'aspartam ne présente pas les caractéristiques d'une substance toxique. Quoi qu'il en soit, il reste primordial pour les consommateurs d'être vigilants sur l'arrivée des nouveaux produits à l'attrait séduisant mais, qui peuvent comporter de faux ingrédients capables de les empoisonner.

F. A.

BLOCAGE DES ÉQUIPEMENTS

Le bras de fer continue entre Cevital et la Douane

PAR RACIM NIDHAL

Nouveau rebondissement dans l'affaire de la machine de EvCon Industry, filiale de Cevital, bloquée au niveau de la Douane. La justice vient d'ordonner la rétention du matériel.
"*Cette procédure a été enclenchée sur la base du procès-verbal d'infraction à la législation sur le change, établi suite à une première expertise superficielle, imprécise et réalisée sans consultation par l'expert de la fiche technique de la machine*", dénonce le groupe Cevital dans un communiqué rendu public hier. Les responsables d'EvCon croyaient que l'affaire était définitivement réglée après le rejet, le 13 décembre par la justice, de la demande introduite par la Douane pour surseoir à l'exécution d'un jugement exécutoire, ordonnant la libération de la machine et rendu le 27 novembre. Mais lorsqu'ils se sont présentés au port sec Atlantic de Boudouaou pour procéder à l'enlèvement de l'équipement, les agents sur place les ont informés de l'impossibilité de le faire, à cause de la décision de rétention transmise par le juge d'instruction près le tribunal de Boudouaou.

Trois experts…

La genèse de l'affaire, telle que rappelée par le groupe Cevital dans son communiqué, remonte au 9 juillet dernier, date du déchargement au port sec de Boudouaou d'une presse pour plaques sandwich de type DL 2300 A5, destinée au projet d'installation d'une usine de fabrication de membranes à Larbaa, dans la wilaya de Blida. "*Les services des Douanes ont jugé utile de recourir à une expertise judiciaire, pour déterminer sa valeur ainsi que son état. Un expert a été ainsi désigné le 08/08/2018. Par ignorance de la nature de la machine importée, l'expert en question a confondu notre presse pour plaques sandwich avec une extrudeuse. Cette erreur de taille a faussé l'ensemble de son rapport*", déplore Cevital.
Le 3 septembre dernier, le tribunal désigne un deuxième expert. Mais avant qu'il ne remette son rapport, la Douane avait dressé un procès-verbal d'infraction à la législation sur le change "*en se basant uniquement sur la première expertise erronée et s'est précipitée à le transmettre au procureur de la République près le tribunal de Boudouaou, sans attendre les conclusions du deuxième expert*", déplore Cevital. Le deuxième expert conclura que l'équipement est d'une "*technologie unique au monde, et que sa valeur déclarée est justifiée, non exagérée et acceptable*", mais la Douane demande une troisième expertise. Cette dernière conclura elle aussi, que "*la valeur de l'équipement en question est justifiée, étant donné que cette presse est un prototype fabriqué spécialement, spécifiquement et exclusivement, pour EvCon Industry, avec une technologie supérieure et des caractéristiques techniques complètement inédites, dont ne dispose aucune autre machine au monde*".
"*Fort de cette troisième expertise, nous avons de nouveau sollicité l'enlèvement de la presse. Le directeur régional des Douanes de Dar El Beida nous a alors exprimé sa disposition à nous restituer l'équipement, dès que la justice aura rendu une décision dans ce sens. Il nous a, par ailleurs, assuré que le procès-verbal d'infraction transmis au procureur de la République serait alors classé sans suite. Ces mêmes engagements ont été également pris par le receveur des Douanes de Boumerdès*", rappelle Cevital.
Le 27 novembre 2018, le tribunal de Boudouaou ordonne à l'administration des Douanes de Boumerdès, par une formule exécutoire, la libération immédiate et sans conditions de l'équipement, *"sachant qu'il risque, comme l'atteste le fabriquant, de sérieux dommages en cas d'une exposition prolongée aux intempéries"*.
Mais la Douane introduit une demande d'arrêt d'exécution, laquelle demande sera rejetée par le tribunal, le 13 décembre 2018, confirmant ainsi la décision de justice exécutoire rendue auparavant en faveur d'EvCon. "*Le même jour, nous nous sommes présentés avec cette nouvelle décision de justice aux services des Douanes de Boumerdès. Ces derniers se sont dits prêts à l'appliquer et nous ont donné rendez-vous pour le dimanche 16 décembre 2018, pour l'enlèvement de notre marchandise*".
Mais contre toute attente, lorsque, à la date convenue, les responsables d'EvCon se sont présentés pour procéder aux formalités d'enlèvement de la machine, les services des Douanes sur place leur ont signifié l'impossibilité d'exécuter le jugement, en raison d'une décision de rétention du matériel qui venait d'être transmise par le juge d'instruction près le tribunal de Boudouaou.

R. N.

DANS LE TÉLESCOPAGE DE DEUX VÉHICULES PRÈS D'AIN MEGUEL

5 personnes meurent carbonisées

Drame avant-hier soir sur la route entre Tamanrasset et Ain Meguel. Cinq personnes ont perdu la vie dans la soirée du lundi dans un accident de la circulation. Il était presque 19h quand deux véhicules se sont télescopés sur la Route nationale n°01 à quelque 80km de Ain Meguel (au Nord de Tamanrasset), faisant 5 morts et trois blessés. Les corps des personnes décédées étaient complètement carbonisés. Une enquête a été ouverte, pour déterminer avec exactitude les circonstances de ce drame routier.

R. N.

SOUS LES 59 DOLLARS MARDI À LONDRES

Les prix du Brent chutent à nouveau

Les prix du pétrole baissaient nettement hier en cours d'échanges européens, tombant à des nouveaux plus bas depuis fin 2017 après ceux atteints ces dernières semaines, pénalisés par les craintes de surproduction. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 58,19 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,42 dollar par rapport à la clôture de lundi.
Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour janvier perdait 1,27 dollar à 48,61 dollars. Ce matin, les prix sont tombés à 57,20 dollars pour le Brent et à 47,87 dollars pour le WTI, des niveaux plus vus depuis respectivement octobre 2017 et septembre 2017. Le WTI était déjà tombé à un plus bas en 15 mois lundi.
Aux yeux des analystes "*La stabilisation du marché du pétrole fait déjà partie de l'histoire et l'effet de la réduction de la production annoncée par l'Opep, s'est entièrement évaporé*", soutiennent-ils.
Il convient de rappeler que, confrontée à une chute des cours, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole s'était mise d'accord début décembre, avec ses partenaires, dont la Russie fait partie, pour réduire sa production d'environ 1,2 million de barils par jour (mbj) à partir de janvier. Mais lundi, la Russie a rapporté que sa production de brut avait pour le moment atteint un niveau record de 11,42 mbj en décembre, expliquent les mêmes analystes, pour lesquels cette information a accru les doutes, sur le fait que le pays soit capable de réduire sa production à partir de janvier, comme cela a été décidé avec l'Opep.

R. N.

EXPORTATION

Le transport et la logistique, principales contraintes

L'insuffisance dans le transport et la chaîne logistique, figurent parmi les principales contraintes évoquées hier à Alger, lors d'une rencontre nationale sur la promotion des exportations hors hydrocarbures.

PAR RIAD EL HADI

En matière de transport, les participants ont déploré, en présence du ministre du Commerce, Said Djellab, la cherté de l'acheminement des marchandises exportées et la faiblesse du transport ferroviaire pour réduire les coûts, notamment lorsqu'il s'agit d'exporter des produits vers des pays, africains et arabes.
Selon eux, les transports, aérien et maritime, doivent eux aussi se mettre au diapason des besoins des exportateurs nationaux de différentes tailles, précisant que l'exportation est surtout une affaire de coût et de timing. S'agissant de la logistique, les opérateurs économiques ont relevé le manque important de voies ferrées reliant les zones industrielles, et les exploitations agricoles aux ports et aéroports.
La rareté des bureaux de liaison et de distributeurs, connectés aux marchés étrangers et l'absence d'équipements modernes permettant les chargements et les déchargements des marchandises au niveau des ports et des aéroports, ont également étaient soulignées. Concernant le financement des opérations d'exportation et le transfert des devises, les opérateurs ont suggéré la généralisation du troc, lorsqu'il s'agit d'exporter vers des pays africains. Ils ont aussi relevé la lenteur de rapatriement des devises, suite aux opérations d'exportation ainsi que l'absence de la possibilité de paiement des services au niveau international, en raison des limites des Incotem (droits et devoirs des acheteurs et des vendeurs participant à des échanges internationaux et nationaux).
Les participants ont également soulevé le manque de laboratoires chargés de l'accompagnement de la normalisation des produits exportés, qu'ils ont qualifié de "*talon d'achille*" des exportations algériennes.
Dans ce sens, ils ont appelé à la mise en place d'un processus "*clair*", pour la certification de leur production destinée tant au marché national qu'international.
Lors de son intervention à l'ouverture des travaux, le ministre du Commerce a avancé que la stratégie nationale des exportations hors hydrocarbures, en cours de finalisation, permettra de lever l'ensemble des obstacles entravant l'exportation.
Une feuille de route sera établie à cette occasion, visant à tenir compte des doléances des opérateurs et des professionnels nationaux de l'exportation.
Placée sous le thème "*La réussite des exportations pour la diversification des revenus*", cette rencontre vise l'établissement d'une Feuille de route à même de parfaire la stratégie nationale de l'exportation, selon des responsables du ministère du Commerce. A travers cette rencontre, il s'agira aussi de dresser le bilan des nombreuses expositions des produits algériens organisées à l'étranger au cours de cette année et ce, dans le but d'en identifier les points positifs et négatifs. Ce bilan servira à l'enrichissement de la stratégie nationale de l'exportation, selon les mêmes responsables. Le programme de la rencontre, qui a vu la participation de plusieurs ministres, prévoit cinq panels ayant trait, respectivement, à "*la dynamique de promotion des exportations: expériences et témoignages*", "*L'accompagnement des entreprises algériennes à l'étranger*", "*Logistique: les moyens disponibles et les défis d'exportation*", "*L'exportation des produits agricoles et alimentaires: les mesures prises pour la promotion de ce secteur*" et "*l'exportation des services et les défis des entreprises débutantes*".

Saïd Djellab voit en 2019, l'année des exportations

S'exprimant, hier lors d'un point de presse, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a pointé "*un bond qualitatif*" de la stratégie de la diversification des ressources, découlant d'une "*volonté politique*" réelle et pragmatique, des autorités du pays. Dans ce contexte, Djellab a révélé que le nombre de sociétés exportatrices est passé de de 347 à 849, promettant que son département s'attelait à mettre en place les dispositions, à même de corriger les lacunes observées, nées du manque d'expérience dans ce créneau.
Prévoyant que l'année 2019 sera celle des exportations pour l'Algérie, le ministre a vivement appelé à la promotion du produit national à l'étranger et où les missions diplomatiques auront un grand rôle à jouer, insistant sur la nécessité de promouvoir également les foires commerciales en Afrique et dans le monde arabe.

R. E.

DOUANES ALGÉRIENNES

Introduction d'un système de gestion plus adapté aux échanges internationaux

PAR RACIM NIDHAL

Parce que ne répondant plus aux besoins du commerce international, le système d'organisation des Douanes algériennes, dont l'introduction date de1995, est en cours de modernisation, depuis mars 2018. S'exprimant, hier à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaine 3 de la Radio algérienne, le Directeur chargé d'études de cet organisme annonce, à ce titre, l'établissement d'un partenariat avec les Douanes coréennes visant à adapter leur système de gestion à celui des Douanes algériennes.
Des fonctionnalités de ce système "*éprouvé*", M. Hakim Bardjoudj indique qu'en plus de faciliter les échanges commerciaux, il permettra la "*dématérialisation*" des procédures de même que la diminution du *"pouvoir discrétionnaire"* des agents des Douanes, en limitant leur contact avec les opérateurs et leurs auxiliaires. Il précise, d'autre part, que celui-ci devrait permettre "*une meilleur traçabilité*" des flux marchandises transitant par les ports et aéroports nationaux, ainsi qu'une facilité des procédures de leur dédouanement. De la corruption au niveau des Douanes, qu'il tient à relativiser, l'invité explique qu'elle n'est observée qu'au niveau de certains postes jugés sensibles, une situation à laquelle, selon lui, il pourrait être mis un terme en coupant le contact humain entre les agents des Douanes et les utilisateurs, en remettant en cause le pouvoir discrétionnaire de ces derniers et en instituant en leur faveur, une prime financière de 60.000 DA. Commentant, par ailleurs, le phénomène du *"crime de surfacturation"*, l'intervenant signale que durant la seule année de 2018, il a été constaté des flux financiers illicites de l'ordre de 6,5 milliards de dinars, donnant lieu à un rapport en attente d'être transféré aux pouvoirs publics.
Qu'il s'agisse de transferts financiers illicites vers l'étranger, de blanchiment d'argent, de contrebande de produits divers, parmi lesquels il cite les narcotiques, M. Bardjoudj signale l'activation d'une stratégie visant à endiguer ces phénomènes, en mettant notamment à profit, la coopération avec des services douaniers des pays tiers.

R. N.

DANS LE DOMAINE MILITAIRE

L'Algérie parmi les pays prioritaires pour la Russie

L'Algérie figure parmi les pays prioritaires pour la Russie, dans le domaine de la coopération militaire et technique, a affirmé, hier, Sergueï Choïgou, ministre russe de la Défense.
La Chine, l'Algérie, l'Inde, le Vietnam et l'Égypte sont les pays prioritaires de la Russie, pour sa coopération militaire et technique, a déclaré le ministre russe lors d'une réunion du Conseil d'administration du département militaire, rapporte l'agence de presse Sputnik News.
"*Les événements dédiés à la coopération militaire ont concerné cette année, 98 pays. Dans le domaine de la coopération technico-militaire, la Chine, l'Inde, l'Égypte, l'Algérie et le Vietnam sont restés nos partenaires prioritaires. Nous avons accru les contacts militaires au sein de l'ASEAN*", a-t-il déclaré.
À la mi-novembre, lors de sa visite à Alger, Viktor Bondarev, président du comité de la défense et de la sécurité du Conseil de la Fédération de Russie (chambre haute du Parlement russe), a discuté de la coopération militaire entre la Russie et l'Algérie, avec des représentants du ministère algérien de la Défense, a ajouté la même source.
Selon M. Bondarev, la possibilité de la création d'une entreprise conjointe de fabrication, de réparation, de prolongation de la durée de vie et d'élimination des munitions guidées et non-guidées en Algérie, a été examinée. En outre, la Russie envisagerait de renforcer ses livraisons d'armes en Algérie, selon Sputnik News.

R. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

36 morts et 1.164 blessés, en une semaine

Trente-six personnes ont trouvé la mort et 1.164 autres ont été blessées, dans 1.083 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 9 au 15 décembre au niveau national, a indiqué un bilan rendu public hier, par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila, où cinq personnes sont décédées et 23 autres ont été blessées, dans 22 accidents de la route, note la même source.
Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 877 interventions, durant la même période, pour procéder à l'extinction de 561 incendies urbains, industriels et autres.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF :408015000047019

Projet : *Contrôle géotecnique des travaux de raccordement d'un passage superieur au niveau de Sidi M'barek sur le contournement de Barriane*

AVIS D'ATRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions du décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de services publics , la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ghardaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 16 /2018 relatif au projet de « ***Contrôle géotecnique des travaux de raccordement d'un passage superieur au niveau de Sidi M'barek sur le contournement de Barriane*** » publié dans les journaux (Sada El Cherrouk le 31/10/2018, Le Midi Libre le 03/11/2018), qu' à l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères prévues dans le cahier des charges , il a été abouti aux résultats suivants:

Le soumissionnaire Retenu	Montant de l'offre en TTC (DA)	Note de l'offre technique	Observation
Laboratoire des Travaux Publics du Sud (LTPS) NIF : 099847086206585	529 074,00	88 /100	Moins Disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprés de la Commission des Marchés Publics de la Wilaya de Ghadaia, sise au chef lieu de laWillaya, dans un délai de **dix (10) jours** à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les journaux ou Le BOMOP.

A la même occasion tout soumissionnaire non retenu peut s'approcher des services de la DTP de Ghardaia pour s'informer de la notation dans un délai de Trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse.

Midi Libre n° 3570 - Mercredi 19 décembre 2018 - Anep 838 418

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE SETIF
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER MOHAMED BOUDIAF AIN-OULMENE
N° MATRICULE FISCAL : 098719289000516

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2019

L'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf Ain Oulmene- lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet :Fourniture des produits pharmaceutiques suivants :
-Lot n°01 : Réactifs et Produits laboratoire
-Lot n°02 : Produits d'hygiène hospitalier
Lot n°03 : Milieu de Culture
-Lot n°04 : Produits de Pansement
-Lot n°05 : Consommables Hémodialyse
Lot n°06 : Consommables Médicales
-Lot n°07 : Consommables Non Tissé
Lot n°08 : Filmes et les produits Radiologique
Lot n°09 : Ligatures médicaux

Les entreprises intéressées et qualifiées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de L'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière", selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention "à n' ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres **- appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2019 n°01/2019** l'objet de l'appel d'offres concernant Fourniture des produits pharmaceutiques pour l'année 2019 : contre un paiement d'un montant de **2.000.00 DA** (deux milles dinars) pour chaque cahier des charges.

01-Dossier de candidature : doit comprendre les pièces suivantes :
1-Une déclaration de candidature remplie (le modèle tiré avec Cahier des charges) rempli de la main, daté, signé et cacheté
2-Déclaration de probité remplie (le modèle tiré avec cahier des charges) rempli à main, daté, signé et cacheté
3-Copie du statut de l'entreprise
4-Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
5-Une copie du registre de commerce contient l'activité souhaitée
6-Un engagement écrit du soumissionnaire concernant la durée de livraison des matériaux soumis de l'accord
7-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

a/Capacités professionnelles : Certificat d'agrément et certificat de qualité le cas échéant
-Résumés des caractéristiques des produits pharmaceutiques (RCP

B/Capacités financières : Les bilans comptables des trois dernières années (2015-2016-2017) certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence pour les entreprise ayant moins de trois ans d'existence le soumissionnaire doit joindre le bilan du dernier exercice Certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes

C/capacités technique : Moyen humains et matériels références professionnelles

II/L'offre technique : doit comprendre les pièces suivantes :
1-Déclaration à souscrire rempli à main, daté, signée et cachetée
2-Le cahier des charges technique doit être (rempli, signé, cachet daté) Et contient dans la dernière page la mention "lu et approuvé"
3-Un mémoire technique justificatif (le modèle tiré avec cahier des charges) rempli de la main, daté, signé et cachet

III/L'offre financière : doit comprendre les pièces suivantes :
1-Lettre de soumission remplie avec signature
2-Bordereau des prix unitaires rempli, signé et cacheté
3-Le détail quantitatif et estimatif rempli, signé et cacheté

La date de préparation des offres est fixé à **douze jours** (12) à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens natinaux et le BOMOP, les offres doivent être déposées auprès du bureau des marchés de la direction de l'Etablissement public hospitalier Mohamed Boudiaf Aïn Oulmene Wilaya de Sétif, le dernier jour à 13.30h.

La séance d'ouverture des plis à laquelle les soumissionnaires sont invités à assister sera publique et aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **13.30 h** (cette annonce est considérée comme invitation aux soumissionnaires pour y assister), le service contractant peut prolonger les délais de préparation des offres en cas de nécessité.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, cette date sera reportée au premier jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres (durée de la préparation des offres) + **3 mois** à partir de la date limite du dépôt des offres

Midi Libre n° 3570 - Mercredi 19 décembre 2018 - Anep 838 554

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
CIRCONSCRIPTION ADMNINISTRATIVE DE TIMIMOUN
DAIRA DE AOUGROUT
COMMUNE DE DELDOUL
N.I.F: 098401179032426

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/2018

Le P.APC de la commune De deldoul lance un appel d'offres national ouvert avec l'exigence de capacités minimale, pour l'approvisionnement des cantine des écoles primaire Annee2019 , en lots suivants par marche à commande :
Lot N°01 :légumes friches Fruits et
Lot N°02 : Alimentation Général. Pain Et : Lait et dérivés
Lot N°03 : Œufs, yaourt et fromage
Lot N°04 : Viandes rouges et blanche fraîches(Ovine, , poulet)
Lot N°05 : Pain améliore
N.B : La soumission peut porter sur un(01) ou plusieurs lots.
Les soumissionnaires intéressés par le présent avis , inscrit au registre de commerce avec code d'activité approprié ou registre de l'»artisanat et des métiers , ou détenant la carte professionnelle d'artisan , en relation avec l'objet du marche , et disposant des moyens de transport appropriés pour effectuer le service demande, peuvent retire le cahier des charge auprès de **Bureau de** Secrétariat Générale **de la commune De DELDOUL** contre paiement de 8000 ,00 DA,.non remboursable .

I.Conditions minimales d'éligibilités
1. **Disposant des moyens de transport appropriés pour effectuer le service demande, lot N°01 et N°03 nécessite un transport réfrigéré.**
2. **Posséder un magasin commercial ou un contrat de location.**

II. CONTENU DE L'OFFRE : L'ensemble du dossier de soumission qui doit être présenté par le soumissionnaire doit comprendre les constituant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, énumérés ci-dessous :

A- Le dossier de candidature

1.La déclaration de candidature à chaque lot (selon annexe cahier des charges) dûment renseignée, datée et cacheté.
2.La déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée.
3. les photocopie des cartes grises avec les cartes de contrôle technique et le certificat d'assurance de transport, ainsi qu'une copie du contrat notarié pour le moyen de transport efficace, avec un certificat de certification pour les véhicules refroidis par les services vétérinaires en cours de validité..

B- L'offre technique

1.La déclaration à souscrire à chaque lot dûment renseignée, datée, signée et cachetée ,selon le modèle ci-joint
2. le présent cahier des charges signé et paraphe et portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté ".
3.Le mémoire technique justificatif (selon annexe cahier des charges) dûment renseignée, datée, signée et cachetée.

III.PRESENTATION DES OFFRES :
- Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :
- La dénomination de l'entreprise
- La référence et l'objet de l'appel d'offre
- La mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.
- Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
- **« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».**
- **Avis Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° : 03/2018. pour l'approvisionnement des cantine des écoles primaire Annee2019**
- **DEPOT DES OFFRES** : seront déposées par porteur à l'adresse : Siège **de la Commune De deldoul** Bureau de Secrétariat de P/A.P.C
- **DUREE DE PREPARATION DES OFFRES** : elle est fixée à quinze **(15) jours** à compter du premier jour de la publication de l'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

Si cette date coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu au jour ouvrable suivant.

- **DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES : le** jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 12h.
- **OUVERTURE DES PLIS** : L'ouverture des plis sera tenue, en séance publique, au siège de la commune de DELDOUL, le jour de dépôt des offres à Quatorze heures trente minutes (14h30).Les soumissionnaires intéressés peuvent y assister.
- **VALIDITE DES OFFRES : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée ci-dessus, augmentée de trois (03) mois.**

Midi Libre n° 3570 - Mercredi 19 décembre 2018 - Anep 838 497

AGRICULTURE

Une valeur productive de plus de 3.200 milliards DA par an

Le secteur de l'Agriculture réalise, aujourd'hui, une valeur productive annuelle de plus de 3.200 milliards de DA et sa contribution est de 12% au Produit intérieur brut (PIB), a révélé le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi.

"*La production agricole nationale couvre, désormais, la majorité des besoins alimentaires de la population et approvisionne le marché local de manière régulière et abondante en produits agricoles et alimentaires de base et exporte même l'excédent de certains produits vers des marchés internationaux*", a affirmé Bouazghi.

Lors d'une Journée parlementaire, organisée par la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement, sous le slogan "*Le foncier agricole entre concession et partenariat : réalité et perspectives*", le ministre a indiqué que la politique de développement adoptée, sur recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a permis au secteur de l'Agriculture de contribuer à hauteur de 12,3% au PIB.

Le secteur réalise un taux de croissance de 3,25% grâce à la hausse croissante des taux de production dans certaines filières agricoles, se situant entre 200 et 500%, ajoute le ministre. Evoquant les efforts du secteur dans le cadre de la reconversion du droit de jouissance perpétuelle, accordé depuis l'année 1987 aux exploitations agricoles, en droit de concession, en application de la loi n° 10-03 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles au profit de plus de 200.000 exploitations agricoles, soit une superficie globale de 2,5 millions d'hectares. Selon les chiffres avancés lors de cette journée parlementaire, il a été procédé à la régularisation de la situation de 180.000 agriculteurs, soit un pourcentage de 96%, une opération devant être achevée à la fin de l'année en cours.

Le secteur a eu recours, dans ce sens, à l'élargissement des superficies labourables, en favorisant l'accès au foncier agricole, à travers la mise en valeur et l'encouragement de la création de nouvelles exploitations agricoles par voie de concession, une opération au titre de laquelle près de 200.000 agriculteurs ont bénéficié d'une superficie de 2,5 millions d'hectares.

Par ailleurs, des mesures ont été prises pour recenser les terres agricoles abandonnées et non exploitées et relancer les comités techniques au niveau des wilayas, en vue de leur restitution et redistribution. Cette opération a permis, à ce jour, de récupérer plus de 350.000 hectares.

Le secteur œuvre également à valoriser les terres agricoles relevant des biens privés estimés à 5,7 millions d'hectares pour gagner l'enjeu d'efficacité économique et hisser les capacités de production nationale. Le secteur agricole a bénéficié, depuis 2000, de montants colossaux dépassant les 3.000 milliards de DA et destinés à l'exécution des programmes de développement déjà tracés.

Les terres agricoles exploitables sont estimées à 8,5 millions d'hectares (5,7 millions ha des biens privés et 2,8 ha des biens de l'Etat) sur une superficie agricole globale de 48,1 millions d'hectares.

Le secteur continuera à "*protéger le patrimoine foncier agricole contre la spéculation et son détournement de sa vocation*", dans le cadre de la loi 10-03 définissant les conditions et modalités d'exploitation des terres agricoles qui a permis le transfert du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession et l'octroi du droit à l'héritage pour la pérennité des exploitations.

De son côté, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb a mis l'accent sur la priorité qu'accorde le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au foncier agricole, étant "*une ligne rouge infranchissable*". L'Etat assure son utilisation rationnelle et protège les biens publics, a-t-il dit.

Selon le président de la Chambre basse, les chiffres enregistrés faisant état de 3,1 millions ha de terres agricoles inexploitées sur 8,5 millions ha des terres agricoles exploitables, soit un taux de 36% "*nous font prendre conscience de la problématique à laquelle fait face le secteur de l'agriculture sur ce plan*".

La dernière rencontre gouvernement-walis a permis de donner des instructions fermes pour la récupération des terres agricoles inexploitées dans le cadre des contrats de concession ou celles ayant été détournées de leur vocation agricole, selon Bouchareb.

Le secteur de l'agriculture a préservé sa place, car figurant parmi "*les priorités de l'Etat*" et ce, en application des instructions du président de la République qui a souligné, à maintes reprises, sa détermination à poursuivre l'appui et l'accompagnement des agriculteurs, a-t-il conclu.

R. E.

COOPERATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-SUD-CORÉENNE

Signature de 5 mémorandums d'entente dans plusieurs domaines

Cinq mémorandums d'entente ont été signés entre l'Algérie et la République de Corée du Sud, dans plusieurs domaines économiques vitaux. La signature des mémorandums d'entente a eu lieu en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et de son homologue sud-coréen, Lee Nak-yon. Ces accords concernent les domaines de l'environnement, les douanes, l'investissement, la mise en conformité et l'accréditation, ainsi que la coopération dans les énergies renouvelables.

Le premier document qui concerne la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable entre le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et son homologue sud-coréen a été signé par le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, Kamel Eddine Belatrache et le vice-ministre coréen de l'environnement, Shan Kio Park. Le deuxième document signé entre la Direction générale des Douanes et le service des Douanes de la République de Corée concerne la modernisation du secteur des Douanes. Le document a été signé par le directeur général des Douanes algériennes, Farouk Bahamid et le délégué des douanes coréennes, Kim Yong Moon. Le troisième accord, qui est un mémorandum d'entente pour la coopération entre l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), et l'Agence coréenne du renforcement du commerce et de l'investissement a été signé du coté algérien par le directeur général de l'Andi, Abdelkrim Mansouri et du coté coréen, par le président de l'agence coréenne du renforcement du commerce et de l'investissement, Biong Oh Koun.

Le quatrième mémorandum d'entente concerne la coopération entre l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) et les laboratoires coréens de conformité. Le document a été signé pour la partie algérienne par le directeur général de l'Algerac, Noureddine Boudissa, et par le président des laboratoires coréens de conformité, Youn Kab Siouk, pour la partie coréenne.

Le cinquième document qui est un mémorandum d'entente entre le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et l'institut coréen des technologies électroniques, a été signé par le directeur général du CDER, Noureddine Yassaâ et le président du Centre coréen des technologies électroniques, Kim Youngsam.

La cérémonie de signature a été précédée par des entretiens entre le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et son homologue sud-coréen qui se sont élargis aux délégations des deux pays.

Pour rappel, le Premier ministre de la République de Corée, Lee Nak-Yon, a entamé dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie.

R. E.

COMMERCE INTERNATIONAL

La Chine et les USA croisent le fer devant l'OMC

Les Etats-Unis et la Chine ont porté leurs divergences commerciales devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), où les deux principales puissances économiques de la planète se sont mutuellement accusées de pratiques déloyales.

Zhang Xiangchen, ambassadeur de Chine auprès de l'OMC, a déclaré que les mesures commerciales prises par l'administration Trump et frappant un large spectre allant de l'acier à la propriété intellectuelle, sous couvert de protéger la sécurité nationale des Etats-Unis, étaient en train de *"ressusciter le fantôme de l'unilatéralisme"*. Il a enjoint aux Etats-Unis d'œuvrer à la réforme de l'OMC via des *"consultations sur une base d'égal à égal"*.

S'exprimant avant lui devant l'OMC, l'ambassadeur américain Dennis Shea avait dénoncé les *"pratiques concurrentielles déloyales"* de la Chine qui, a-t-il dit, portent préjudice aux entreprises et aux salariés étrangers en violation des règles de l'OMC.

Sa prise de parole ouvrait la procédure d'examen biannuel par l'OMC des politiques commerciales des Etats-Unis.

L'économie américaine a assuré Shea, est *"l'une des économies les plus ouvertes et les plus concurrentielles au monde"* et elle pratique des droits de douane parmi les plus faibles.

L'administration Trump, loin de mener une politique commerciale "unilatérale et protectionniste", est au contraire engagée en faveur d'un commerce libre, juste et réciproque et de marchés ouverts à la concurrence, a-t-il ajouté.

Mais la Chine, a-t-il poursuivi, mène des *"politiques industrielles hors (économie de) marché et d'autres pratiques concurrentielles inéquitables"* dans le but de soutenir ses entreprises nationales et au détriment des entreprises étrangères.

"L'OMC n'est pas bien équipée pour gérer le défi fondamental que représente la Chine, qui continue à avoir une approche mercantile et étatiste de l'économie et du marché", a-t-il encore dit.

R. E.

OUARGLA

Consultations gratuites pour des patients d'El-Borma

Des consultations médicales spécialisées gratuites ont été effectuées dernièrement au profit des malades de la région frontalière d'El-Borma, (420 sud-est d'Ouargla), dans le cadre d'une caravane médicale initiée par les associations Ahbab el-maridh (Amis du malade) et Manbae El-Hayet (Source de la vie des sages-femmes), selon les organisateurs. Composée de treize praticiens, dont sept spécialistes en orthopédie, gastrologie, pédiatrie, gynécologie-obstétrique, ophtalmologie et la médecine préventive, en plus de six sages-femmes, cette caravane de solidarité a enregistré une large affluence des malades, notamment ceux manifestant des pathologies chroniques, ayant bénéficié des consultations médicales gratuites, a indiqué le président de l'association Amis du malade. Initiée en coordination avec la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH), cette caravane s'assigne comme objectif d'assurer des prestations médico-chirurgicales *« qualitatives »*, notamment en spécialités accusant un déficit dans la région, au profit des malades des couches défavorisées et le rapprochement des services médicaux des patients de la région pour leur épargner les déplacements hors-région, a expliqué Taha Boukhris. L'association précitée a procédé, depuis sa création en 2014, à l'organisation d'une série d'activités de solidarité en direction des couches sociales défavorisées, dont l'attribution des dons (appareils de mesures, cannes et béquilles, fauteuils roulants) au profit des malades, en sus de leur prise en charge médicale au niveau des structures médicales et l'organisation de sorties de terrain pour apporter assistance médicale aux patients des régions enclavées et déshéritées.

TISSEMSILT

Nécessité d'étudier l'histoire des érudits de la wilaya

Les participants à une journée d'étude sur les érudits de la région de l'Ouarsenis ont insisté, mi-novembre dernier à Tissemsilt, sur la nécessité d'étudier l'histoire de ces ouléma.

L'enseignant Gharbi Bekkai du centre universitaire de Tissemsilt a mis l'accent sur l'importance d'approfondir les recherches traitant des érudits de la région, notamment à travers l'intensification de telles rencontres, mettant en exergue les œuvres de personnalités locales. Pour sa part, l'universitaire Ahmed Menad a insisté sur l'intérêt à accorder aux chercheurs en histoire des savants de la wilaya, dont Ahmed Ben Yahia El WancharissI, tout en proposant la création d'un laboratoire de recherche au niveau du centre universitaire de Tissemsilt, en collaboration avec la Direction des affaires religieuses et wakfs. Mohamed Bahloul du même centre a appelé, pour sa part, à activer le rôle de diverses institutions éducatives et culturelles dans l'intérêt du patrimoine des érudits de la région, mettant l'accent sur la recherche de mécanismes d'accès aux manuscrits conservés dans les bibliothèques familiales. Initiée par l'annexe du Centre culturel islamique de Tissemsilt en collaboration avec la Direction des affaires religieuses et des wakfs, cette rencontre a regroupé des directeurs d'annexes de centres culturels islamiques des wilayas de Médéa, Djelfa, Blida et Laghouat, des imams, des cheikhs de zaouias et des universitaires de Tissemsilt.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la caravane Assala parrainée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale et du Mawlid ennabaoui.

APS

SETIF, SITE ARCHÉOLOGIQUE D'AÏN-LAHNECH

2e site archéologique le plus ancien au monde

Cette recherche, dont le coup d'envoi a été donné dans les années 90, est le fruit du travail d'une équipe pluridisciplinaire de 12 chercheurs algériens et étrangers.

PAR BOUZIANE MEHDI

Conduites par des chercheurs algériens et étrangers, des fouilles archéologiques à Aïn-Boucherit, formant partie du site Aïn-Lahnech (Sétif), ont permis la découverte « du deuxième site archéologique le plus ancien au monde remontant à 2.4 millions d'années », a indiqué l'APS, précisant que l'équipe, formée de chercheurs algériens, espagnols, australiens et français, a annoncé avoir découvert à Aïn-Boucherit, sur le site d'Aïn-Lahnech (Sétif), des restes lithiques et fossiles portant des traces de boucherie qui remontent à *« 2.4 millions d'années »*, confirmant ainsi que ce site est *« le plus ancien en Afrique du Nord »* et *« le deuxième plus ancien au monde après celui de Kouna en Ethiopie remontant à 2.6 millions d'années »*.

Dans le cadre du projet de recherche sur la plus ancienne occupation humaine en Afrique du Nord dirigée par le Pr. Mohamed Sahnouni, cette découverte a été effectuée par des chercheurs du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) (Algérie) et du Centro nacional de investigacion sobre la evolucion humana (Espagne) avec la collaboration des chercheurs de Griffith University (Australie), de l'Institut de Paleoecologia humana et evolucion social (Espagne), du Museo nacional de ciencias naturales (Espagne), de l'Université Alger II et l'Université Sétif II et du Musée national d'histoire naturelle (France).

Les restes lithiques recueillis comprennent des galets taillés, des polyèdres, des nucleus, des racloirs et des éclats à bords tranchants utilisés pour découper la viande animale identiques à ceux découverts à Kouna (Ethiopie), a affirmé l'APS, soulignant que les ossements fossiles associés aux outils lithiques incluent une variété d'animaux aujourd'hui disparus d'Afrique du Nord tels que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame et les girafes.

Le Pr. Sahnouni a déclaré que les ossements sont la preuve que l'existence de l'homo-sapien en Afrique du Nord est plus ancienne que l'on croyait, ajoutant que ces résultats confirment l'hypothèse de l'existence de plusieurs origines de la civilisation humaine, entre autres l'Afrique du Nord et de l'Est, rappelant que cette recherche, dont le coup d'envoi a été donné dans les années 90, est le fruit du travail d'une équipe pluridisciplinaire de 12 chercheurs algériens et étrangers, et que *« cette découverte ouvrira de nouvelles perspectives à l'avenir »*.

Cette découverte importante a, par ailleurs, été rendue publique par la prestigieuse revue scientifique *« Science »*, a fait savoir l'APS, ajoutant que la conférence a été marquée par la présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar ainsi que le conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi et l'ambassadeur d'Espagne à Alger qui ont distingué, au terme de la soirée, les chercheurs archéologues ayant contribué à cette découverte.

B. M.

ALGER, PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Incubateur de projets pour la promotion de la femme et des jeunes

Un incubateur de projets associatifs, qui seront mis en œuvre dans des communes pilotes dans le cadre du Programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel), a été lancé, début novembre dernier à Alger, pour, notamment, favoriser la promotion de la femme et des jeunes.

Cet incubateur permettra aux associations la maturation et la formulation de projets catalyseurs de développement local avec les secteurs prioritaires identifiés dans chacune des communes pilotes.

Pour le directeur national du projet CapDel et cadre au ministère de l'Intérieur, Mohamed Dahmani, il s'agit de créer le développement local, générateur de la richesse et de l'emploi, avec comme stratégie l'instauration d'un dialogue constructif, de la concertation entre les associations, le citoyen et les collectivités locales. *« Ce programme ne concerne pas uniquement un appoint technique ou matériel mais surtout une formation culturelle pour changer les mentalités pour l'instauration d'un travail de groupe et de la concertation pour créer une synergie de développement dans les communes »*, a-t-il soutenu.

Une étude de cartographie et d'évaluation des capacités des organisations de la société civile a été lancée par le CapDel dans les communes pilotes. Cette étude a permis de connaître avec précision la situation de base de ces organisations et d'identifier leur typologie, leur représentativité, leur capacité, leur organisation et leur mode de fonctionnement ainsi que le niveau de leur travail conjoint avec les autorités locales. Sur la base de ces résultats obtenus, le CapDel a identifié les besoins prioritaires en renforcement des capacités de ces associations et élaboré un programme de formation afin d'y répondre et leur permettre de participer de manière effective dans le développement de leur commune.

De son côté, le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Sébastien Vauzelle, a indiqué qu'il tirait un bilan "*très positif*" depuis le lancement du CapDel en 2017, puisque, a-t-il expliqué, le ministère de l'Intérieur et les collectivités locales ont pu avancer dans la nouvelle manière de gérer les collectivités depuis l'inscription dans la nouvelle Constitution algérienne de la démocratie participative.

Pour assurer la mise en œuvre *« efficiente »* de cette démocratie participative, des chartes de la participation citoyenne ont été élaborées, en prélude à l'installation de Conseils communaux consultatifs, en vue d'assurer le dialogue et la communication entre les citoyens eux-mêmes ainsi que ces derniers avec les autorités locales, a-t-il dit. *« Le défi actuellement c'est que ces déférents espaces (CapDel, conseil communaux consultatifs) produisent des résultats concrets aux citoyens »*, a-t-il dit, précisant que le Pnud aura à appuyer les porteurs de projets qui ont des idées novatrices et créatrices de richesses.

Le CapDeL est un programme promu par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), avec le soutien de l'Union européenne.

Il vise, à travers le renforcement des capacités des acteurs du développement local, la promotion d'une gouvernance locale concertée et transparente, le renforcement de la cohésion sociale et l'émergence d'une économie locale solidaire et diversifiée. Le CapDeL est mis en œuvre dans 10 communes modèles, représentatives de la richesse et de la diversité du territoire national : El-Khroub (Constantine), Timimoun (Adrar), Beni Maouche (Béjaia), Ghazaouet (Tlemcen), Djemila (Sétif), Djanet (Illizi) – Babar (Khenchela), Ouled Ben Abdelkader (Chlef), Tigzirt (Tizi-Ouzou), Messaad (Djelfa). Le CapDel cofinancé par trois partenaires à hauteur de 10 millions d'euros, soit près de 2,5 millions d'euros par le gouvernement algérien, 7,7 millions d'euros par l'Union européenne (UE) et 170.000 euros par le Pnud.

APS

MEDEA, RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU

Amélioration sensible du taux de raccordement

La wilaya de Médéa souffrait dans le passé d'un déficit sensible en ressources en eau, a rappelé le ministre, expliquant qu'à cet effet, un programme important a été élaboré pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable à travers le transfert des eaux des wilayas limitrophes.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces dernières années, la wilaya de Médéa avait enregistré un grand progrès en matière de raccordement aux réseaux de distribution de l'eau par rapport à une certaine période où un grand manque a été enregistré, ce qui a contraint le lancement d'opérations de transfert des eaux des wilayas limitrophes, a affirmé, dernièrement à Alger, le ministre en Ressources en eau, Hocine Necib.

Selon l'APS, c'est en répondant à une question orale du membre du Conseil de la nation, Belkacem Kara, du Front de libération nationale (FLN) concernant l'alimentation en eau potable dans certaines régions dans la wilaya de Médéa et le retard cumulé dans la réception de certains projets, que M. Necib a indiqué que *« son secteur s'attèle à l'amélioration du service public de l'eau dans la wilaya dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement, et en application aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à travers la stratégie de soutien à la mobilisation des ressources en eau et à l'approvisionnement des citoyens en eau potable de manière suffisante et régulière »*. La wilaya de Médéa souffrait dans le passé d'un déficit sensible en ressources en eau, a rappelé le ministre, expliquant qu'à cet effet, un programme important a été élaboré pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable à travers le transfert des eaux des wilayas limitrophes, ajoutant que tous les projets lancés dans le cadre du programme tracé ont permis le raccordement de neuf communes à partir du barrage Ghrib, dans la wilaya d'Aïn-Defla, et le raccordement de 22 autres, bientôt 30 communes, à partir du barrage Koudia Assedoun, dans la wilaya de Bouira.

Le ministre a mis en avant également l'importante amélioration de l'approvisionnement en eau qu'a connue la wilaya l'été 2018 par rapport à l'été 2017, qui avait été caractérisé par les grandes températures ayant conduit à une forte demande sur l'eau. Le premier responsable du secteur a souligné que grâce à tous les investissements lancés dans la wilaya, la majorité des communes est alimentée quotidiennement en eau potable, dont 26 communes incessamment, tandis que les travaux sont en cours dans nombre d'autres communes et seront parachevés à plusieurs phases au cours de l'année prochaine, réaffirmant, en outre, que la wilaya avait bénéficié d'un intérêt particulier accordé par le gouvernement en matière de ressources en eau, ajoutant que le secteur travaillait de concert avec les autorités locales pour la mise en œuvre des programmes tracés.

Il y a, entre autres, d'autres projets programmés et en cours de parachèvement, à l'instar de la station de traitement des eaux usées de Berrouaghia qui a été dégelée, a révélé le ministre.

B. M.

TAMANRASSET ET BECHAR, ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS DES WILAYAS

Dotation de nouveaux équipements médicaux en 2019

Le ministre de le Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a annoncé, dernièrement à Alger, la dotation des établissements hospitaliers des wilayas de Tamanrasset et de Béchar de nouveaux équipements médicaux en 2019.

Répondant aux préoccupations des députés des deux wilayas concernant le manque en équipements médicaux et en ressources humaines lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, M. Hasbellaoui a affirmé que *« la wilaya de Tamanrasset, qui dispose de deux scanners seulement au niveau de l'établissement hospitalier du chef-lieu de la wilaya et de celui de Aïn-Salah, bénéficiera en 2019 d'équipements d'un montant de 50 millions de dinars, outre l'acquisition de 10 ambulances, 5 véhicules légers médicalisés (VLM) et 5 véhicules frigorifiques destinés au transport des vaccins et sérums »*.

La wilaya sera renforcée également, a-t-il dit, par de nouveaux établissements hospitaliers se trouvant actuellement en cours de réalisation avec une capacité d'accueil de 120 lits à Aïn-Salah, 60 lits à Aïn-Guezzam et 60 autres à Tin Zaouatine, outre des polycliniques, un établissement hospitalier spécialisé dans la psychiatrie d'une capacité d'accueil de 120 lits, un appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM) et un autre pour la radiothérapie au profit des cancéreux, en vue de réduire les déplacements des malades vers d'autres wilayas.

Après avoir rappelé les structures dont dispose la wilaya, le ministre a cité les ressources humaines disponibles, à savoir 148 médecins généralistes et 520 agents paramédicaux, annonçant l'ouverture de nouveaux postes d'emploi pour renforcer la wilaya en médecins spécialistes dans le cadre du service civil.

Concernant l'état critique des établissements de santé dans la wilaya de Béchar, notamment en termes de ressources humaines et d'équipements médicaux, M. Hasbellaoui a affirmé qu'en dépit de la garantie d'une formation continue des facultés de médecine depuis l'indépendance à ce jour, 50% des ressources humaines *« exercent dans le secteur public, alors que les 50% autres s'orientent vers le secteur privé ou l'étranger »*.

Répondant à une question sur le retard accusé dans la réalisation d'un établissement hospitalo-universitaire (CHU) dans la wilaya, annoncé auparavant par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le ministre de la Santé a indiqué que le gouvernement avait affecté les fonds nécessaires pour la concrétisation de ce projet, ajoutant que les autorités locales procédaient actuellement à l'aménagement du sol devant abriter cette structure et à l'application des mesures administratives idoines pour le lancement des travaux de réalisation de ce pôle destiné à la formation, à la recherche et au traitement.

Dans le cadre de la coopération entre les ministères de la Santé, de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, le ministre a annoncé que trois régions avaient été choisies pour assurer la formation à distance au profit des praticiens des régions sud du pays.

APS

EL-TARF

Programme complémentaire de 3.596 logements accordé

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelawahid Temmar, a annoncé, mi-novembre, l'octroi à la wilaya d'El-Tarf, où il était en visite de travail, d'un programme complémentaire comportant 3.579 logements, tous segments confondus. Au cours d'une cérémonie de remise de 650 pré-affectations de logements de différentes formules et d'aides financières à l'habitat rural, organisée à la maison des jeunes Ahmed-Betchine, le ministre a précisé que ce programme complémentaire, affecté à El-Tarf, porte sur un total de 2.000 aides financières à l'habitat rural, 500 logements promotionnels aidés (LPA) et 1.079 logements de la formule location-vente (AADL).

Une autorisation de programme (AP) de l'ordre de 500 millions de DA destinée aux viabilisations, primaire et secondaire, de divers sites de logements sociaux est également allouée aux chantiers d'habitat dans cette wilaya, a-t-il précisé.

Ce programme vient s'ajouter au parc immobilier de la wilaya qui englobe 26.000 LPL, 2.300 logements AADL et 28.050 habitats ruraux, ont rappelé les services de la Direction locale du logement. Accompagné du chef de l'exécutif, le ministre s'est auparavant rendu au groupement d'habitations rurales de Smati, distant de deux kilomètres du chef-lieu de wilaya, où il s'est enquis du chantier des travaux d'amélioration urbaine ciblant 30 logements ruraux, pour un montant de plus de 27 millions de dinars.

In situ, Abdelawahid Temmar a mis en avant les efforts déployés par l'Etat dans la concrétisation des différents programmes de logement, ceux de l'habitat rural notamment, exprimant sa satisfaction quant à la cadence de la marche des chantiers d'aménagement.

Il a, dans ce contexte, insisté sur l'importance de veiller à respecter *« l'esthétique architecturale et les normes urbanistiques »* des habitations rurales.

Dans le même site, le ministre a eu à suivre un exposé sur les travaux d'aménagement engagés par les services de l'urbanisme, l'architecture et la construction (DUAC) à travers 118 sites urbains et 92 autres ruraux.

ORAN

Près de 37.500 placements dans 5 wilayas en 9 mois

Près de 37.500 demandeurs d'emploi ont été placés dans des postes de travail à travers cinq wilayas de l'ouest du pays durant les neuf premiers mois de l'année en cours par le biais de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), a indiqué la Direction régionale de cet organisme à Oran.

Plus exactement, 37.474 placements classiques ont été réalisés du 1er janvier au 30 septembre derniers dans les cinq wilayas relevant de la direction régionale Ouest de l'Anem, en l'occurrence Oran (18.430 placements), Tlemcen (8.444), Sidi Bel-Abbès (3.245), Mostaganem (4.417) et Aïn-Témouchent (3.228), a précisé, à l'APS, la chargée de communication de cet organisme, Mme Faïza Benbakhti.

« Oran demeure en tête en matière de placement, étant donné qu'elle représente un bassin de l'emploi vu sa vocation industrielle et touristique », a expliqué cette responsable, estimant que ces résultats *« sont encourageants »* en matière de placement des jeunes demandeurs d'emploi dans la région Ouest. *« Toutefois, beaucoup reste à faire, notamment en matière de placement dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture »*, a-t-elle déploré. Environ 198.984 demandes d'emploi ont été enregistrées dans les wilayas citées contre 47.163 offres reçues de la part des entreprises et organismes employeurs, signale-t-on.

APS

GILETS JAUNES

Course contre la montre pour une sortie de crise avant la fin de l'année

Le gouvernement français a entamé, dès lundi, une course contre la montre, en mettant en musique ses décisions, pour une sortie de crise des Gilets jaunes avant la fin de l'année, afin que les mesures prises soient palpables dès janvier 2019.

Le Premier ministre Edouard Philippe a commencé par détailler lundi les mesures sociales qu'avait annoncé le président Emmanuel Macron en direction du mouvement des "Gilets jaunes", qui connaît depuis un recul en matière de mobilisation. C'est dans ce contexte jugée "*favorable*" aux yeux du gouvernement que le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, veut démanteler les blocages et l'occupation des ronds-points par les Gilets jaunes, considérés, avec les réseaux sociaux, comme sources de départ de la mobilisation et de la contestation.

Toujours aux yeux du gouvernement, cette crise doit connaître son dénouement avant que d'autres contestations ne viennent se greffer à la mobilisation des Gilets jaunes qui s'est transformée, ces derniers jours, en un mouvement politique brandissant ainsi des revendications politiques allant dans le sens de la participation démocratique horizontale au lieu et place de celle verticale.

Il y a lieu de rappeler que les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur ont déjà lancé leurs mouvements de protestation, où lycéens et étudiants, en bloquant les établissements, réclament du gouvernement de renoncer à des décisions concernant, notamment, la réforme du Bac ou l'augmentation des frais d'inscription à l'université pour les étudiants étrangers.

Lundi également, le syndicat Alliance Police Nationale a appelé à une "*journée noire*" pour mercredi afin de protester contre le budget 2019, adopté jeudi par l'Assemblée nationale française, pour les forces de sécurité, en baisse de 62 millions. Eprouvées par les mobilisations des Gilets jaunes et sûrement impactées par les revendications sociales du mouvement, les forces de sécurité engageront, mercredi, un "Acte I" de leur mobilisation et ne devront intervenir que "*lors des appels d'urgence*", selon un communiqué.

Mercredi, les policiers engagent un "Acte I" de leur mobilisation

"*Malgré nos appels répétés au président de la République, d'annoncer un plan d'urgence pour les forces de sécurité, à ce jour rien n'est encore annoncé*", a indiqué le syndicat de police, dont son première journée d'action a été nommée "*Fermons les commissariats*". C'est dans un contexte où le feu peut prendre à la maison à tout moment, que le président Macron, dont la popularité ne finit pas de chuter (23% seulement des Français satisfaits), a annulé son déplacement pour mardi à Biarritz (Pyrénées-Orientales) où il lancera la présidence française du G7.

Il restera à Paris pour réunir des ministres et des acteurs économiques dans le but d'organiser la grande concertation nationale annoncée dans le cadre des mesures liées à la crise des Gilets jaunes.

Pour ce débat qui doit durer jusqu'au 1er mars, il a inscrit à l'ordre du jour quatre grands thèmes, à savoir la transition écologique, la fiscalité, l'organisation de l'Etat et la démocratie et citoyenneté. Le dossier de l'immigration a été rajouté au menu, a-t-on indiqué.

Dans cette course contre la montre, le Premier ministre a assuré lundi, dans un entretien au journal Les Echos, que la hausse pour les salariés au salaire minimum (Smic) prendra effet dès le 5 février, indiquant que le gouvernement va élargir le nombre de foyers éligibles, qui passera de 3,8 millions à 5 millions.

Sur le plan politique, pour répondre aux Gilets jaunes, Edouard Philippe s'est *dit* "*favorable*" à leur revendication d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC), précisant que "*c'est un bon sujet du débat que nous allons organiser partout en France*".

Pas de réaction pour le moment des Gilets jaunes. Par ailleurs, les commerçants ne cachent pas leur désolation quant au manque à gagner, en matière de chiffre d'affaires, suite aux différentes mobilisation et blocages des Gilets jaunes durant les cinq week-ends qui ont précédé la période des achats pour les fêtes de fin d'année.

Selon le Conseil national des centres commerciaux (CNCC), les cinq week-ends de méventes ont coûté deux milliards d'euros au secteur du commerce, affichant le désespoir de pouvoir les récupérer d'ici à la fête de Noël.

La perte d'activité pour les commerces est estimée en moyenne de -25 %, avec des pointes à -50, -70, (et) dans certains endroits -90%, selon des chiffres officiels.

Pour leur part, les exploitants des autoroutes ont indiqué que les dégâts causés par le mouvement des Gilets jaunes sont estimés en "*dizaines de millions d'euros*".

Dans ce contexte délicat, dans lequel le gouvernement tente sa sortie de crise, des observateurs estiment que l'heure est à l'apaisement immédiat et dans les jours à venir le gouvernement devrait expliqué d'où il puisera le financement de ses mesures de sortie de crise.

NOUVELLE ZÉLANDE

Une manifestation pour dénoncer l'arrivage d'une cargaison de phosphate sahraoui

Les Amis du peuple sahraoui en Nouvelle Zélande ont organisé, dimanche, une manifestation pour dénoncer l'arrivage d'une cargaison chargée en phosphate sahraoui pillé, à destination de la ville de Dunedin au sud de la Nouvelle Zélande, lançant des slogans revendiquant l'arrêt de ce "*vol et de ce crime*".

Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), les manifestants se sont rassemblés devant le navire arrivé au port, tout en scandant des slogans contre le pillage des richesses sahraouies, brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire "*arrêtez le vol*", "*nous vous avons pris en flagrant délit*", a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS) qui précise que les manifestants ont également affiché des photos de militants sahraouis portant des pancartes "*nous exigeons de la Nouvelle Zélande qu'elle cesse de voler notre avenir*".

Le navire Triton Folk venait du port de la ville occupée d'El-Ayoune, transportant à son bord, quelque 53.000 tonnes de phosphates, d'une valeur de 7 millions USD, importée illégalement par la société Ravensdown.

Le représentant du Front Polisario en Australie, Mohamed Fadel Kamal a saisi par écrit, le directeur exécutif de la compagnie, en vue de mettre un terme à son implication dans le pillage systématique des richesses du peuple sahraoui, a fait savoir SPS.

Par ailleurs, un film-documentaire intitulé "*les vents de la résistance*" du réalisateur canadien Josh Cambel, relatant la résistance du peuple sahraoui et l'implication d'une compagnie canadienne dans le pillage du phosphate sahraoui, avec la complicité du régime d'occupation marocain, a été projeté, mercredi, dernier, à Dunedin en Nouvelle-Zélande.

La projection du film a été rehaussée par la présence d'un nombre d'amis du peuple sahraoui qui ont réaffirmé leur disposition à exercer davantage de pression sur les compagnies néo-zélandaises pour les dissuader de piller les richesses du peuple sahraoui, rappelle-t-on.

R. I. / Agences

SYRIE

Erdogan prétend avoir le feu vert de Trump pour intervenir contre les Kurdes des YPG

Recep Tayyip Erdogan s'est dit lundi déterminé à "*se débarrasser*" des milices kurdes dans le nord la Syrie. Il prétend que les États-Unis, soutiens des YPG, ont donné leur feu vert, mais Washington n'a pas confirmé. L'administration américaine a donné son feu vert à une nouvelle offensive turque contre les milices kurdes des YPG dans le nord de la Syrie, a affirmé lundi 17 décembre le président Recep Tayyip Erdogan.

"*Nous avons officiellement annoncé que nous allions lancer une opération militaire à l'est de l'Euphrate (...), nous en avons discuté avec monsieur Trump et il a donné une réponse positive.*"

"*Nous pouvons enclencher nos opérations en Syrie à n'importe quel moment à partir des territoires qui correspondront à nos projets*", a déclaré le président turc. "*Comme je le dis toujours, nous pourrions arriver une nuit, soudainement.*"

L'offensive évoquée par le président turc a été annoncée à plusieurs reprises, la semaine dernière notamment, mais jamais la moindre date n'a été avancée. Aucune confirmation officielle n'est pour l'heure venue des États-Unis. Le Pentagone a adressé plusieurs mises en garde aux autorités turques, jugeant que toute action militaire unilatérale serait inacceptable. Selon les chiffres du département de la Défense, quelque 2.000 soldats américains sont déployés en Syrie.

Climat de tension

Les relations entre Ankara et Washington sont depuis des années éprouvées par le soutien apporté par les Américains aux YPG, en première ligne face aux jihadistes de l'organisation État islamique (EI), mais les Turcs considèrent cette milice comme une organisation "*terroriste*" liée au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui livre une guérilla sur le sol turc depuis 1984. Les tensions se sont exacerbées ces dernières semaines après que les États-Unis ont installé des postes d'observation dans le nord de la Syrie, près de la frontière turque, afin d'empêcher une altercation entre forces turques et kurdes. Cette mesure a suscité l'ire d'Ankara qui voit dans ce dispositif une tentative américaine de protéger les YPG. La Turquie, membre de l'Otan, a déjà mené plusieurs offensives en Syrie pour chasser les YPG de régions que les milices kurdes contrôlaient à l'ouest de l'Euphrate. Ankara réclame depuis novembre la mise en œuvre, d'ici la fin de l'année, d'un accord conclu avec les États-Unis en mai sur le retrait des miliciens kurdes de la ville de Manbij, se plaignant que ce retrait n'ait pas encore été effectif.

R. I. / Agences

PROCÈS DU HIRAK EN APPEL

Amnesty International veut que "justice soit rendue"

Reporté le 14 novembre dernier, le procès en appel de 43 manifestants du Hirak s'est ouvert à Casablanca ce 17 décembre à 15 heures. Amnesty International appelle à ce que "justice soit rendue" au travers d'un procès équitable, un "droit bien établi en droit international".

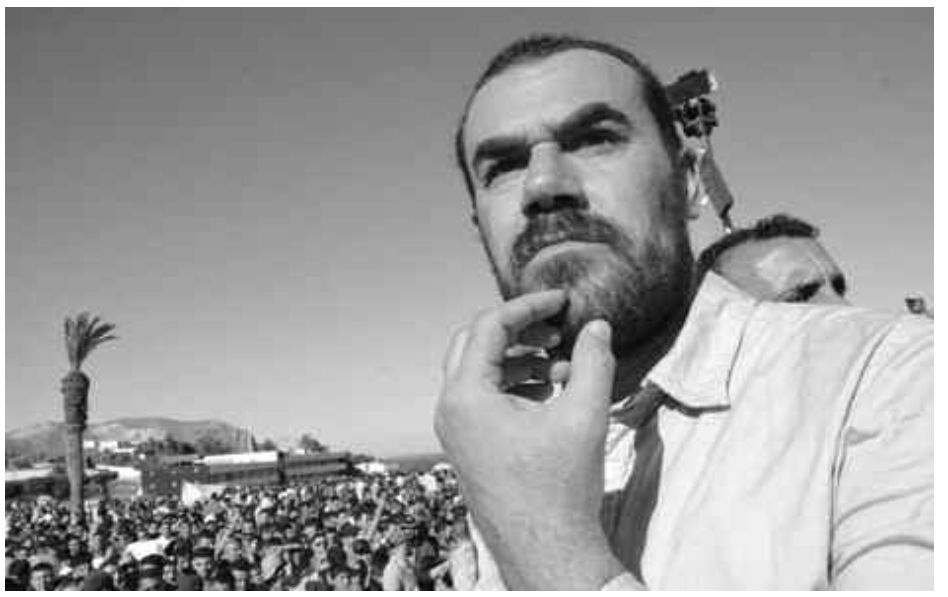

Après un procès en première instance qui a duré huit mois, 54 détenus du Hirak avaient écopé de peines de prison allant d'un an de sursis à 20 ans de prison ferme. Le tribunal les a condamnés pour *"atteinte à la sécurité intérieure de l'État"*, *"tentatives de sabotage, de meurtre et de pillage"*, *"réception de fonds, de donations et d'autres moyens matériels destinés à mener et à financer une activité de propagande à même d'attenter à l'unité et la souveraineté du* Royaume" en raison de leur participation aux manifestations qui ont secoué Al-Hoceima, dans le Rif, en 2016 et 2017. Le leader du mouvement, Nasser Zefzafi est de ceux qui ont été condamnés à la peine la plus lourde. Le roi Mohammed VI a accordé la grâce royale à 11 d'entre eux au mois d'août.

"Sur les 43 personnes rejugées devant la cour d'appel de Casablanca, quatre ont été remises en liberté à titre provisoire en juin et juillet 2017 et 39 purgent leurs peines à la prison Aïn Sabaâ 1 (Okacha), à Casablanca", précise l'ONG. Parmi eux, Nasser Zefzafi, Nabil Hamjike, Mohamed Jelloul, Achraf Yakhloufi, les journalistes Hamid El Mahdaoui et Rabie Lablak et les *"journalistes citoyens"* Mohamed El-Asrihi, Houcine El-Idrissi, Fouad Essaïdi, Abdelmohcine Attari, rappelle l'organisation.

Le procès en première instance, "un simulacre de justice", selon Amnesty

"Le tribunal de première instance de Casablanca a nié le droit à un procès équitable à des dizaines de journalistes, manifestants et autres personnes arrêtées pour avoir participé à la manifestation pacifique à Hirak El-Rif", dénonce Amnesty International à la suite de la publication d'un rapport, ce 17 décembre, ayant vocation à mettre en lumière les *"violations de droit"* qui ont eu lieu avant et durant le procès, dont elle avait tout de suite condamné les verdicts.

Après ce procès en première instance, l'ONG internationale a enquêté. *"Nous avons discuté avec les avocats et les familles des manifestants. Nous avons analysé les arguments du ministère public et le verdict. C'est comme cela que nous en sommes arrivés à cet appel. Nous souhaitons l'annulation des jugements remis en juin par le tribunal de première instance"*, explique au HuffPost Maroc Yasmine Kacha, chercheuse au sein d'Amnesty International. *"Les informations recueillies révèlent un procès entaché de graves irrégularités et des dossiers montés à partir d'éléments douteux"*, souligne Amnesty.

Elle en appelle alors aux autorités judiciaires marocaines, qui *"doivent veiller à ce que le procès en appel ne se résume pas à un nouveau simulacre de justice émaillé de plaintes pour torture et autres violations du droit à un procès équitable. Elles doivent montrer qu'elles sont déterminées à rendre justice"*, ajoute l'ONG.

Torture, manquement aux droits, détention inhumaine

Dans son rapport, Amnesty détaille tous les éléments de l'enquête. *"Les "arrestations arbitraires"*, avec *"des policiers qui ne s'étaient pas identifiés et ne leur avaient pas donné les raisons de leur arrestation"*, la violation des *"droits des personnes placées en détention d'informer un tiers de leur arrestation ou de leur détention, d'être informées et de consulter un avocat"*.

Pour la détention, l'ONG revient sur la *"torture et les 'aveux forcés'"*. Elle rapporte les propos tenus par les manifestants lors du premier procès. *"Nasser Zefzafi a déclaré à la cour d'appel de Casablanca que des policiers l'ont frappé lors de son arrestation le 29 mai 2017 et ont menacé de violer sa mère âgée devant lui. Le journaliste Rabie Lablak a déclaré au tribunal que des policiers l'ont asphyxié en lui fourrant un tissu imbibé d'un liquide nauséabond dans la bouche, lui ont ôté ses vêtements et ont fait venir des hommes masqués qui ont menacé de le violer collectivement, puis de le violer avec une bouteille, s'il ne signait pas des aveux."*

Des accusations déjà rapportées par une autre ONG. A la fin du mois de novembre, Human Rights Watch (HRW), publiait un rapport sur *"les suspicions de tortures"* à l'encontre des détenus pendant et après leurs arrestations. Des allégations jugées *"pas sérieuses"* et *"infondées"* par le tribunal au moment du procès. La cour s'est pourtant *"appuyée sur ces 'aveux' signés comme seules preuves recevables, bien que tous soient revenus sur ces déclarations durant le procès"*, précise Amnesty.

Le droit de préparer sa défense et les conditions carcérales sont également passés sous analyse. *"Nasser Zefzafi a été placé à l'isolement plus de 15 mois pendant la durée de l'enquête pour des accusations liées à la sûreté de l'État, dans des conditions s'apparentant à de la torture. Hamid El Mahdaoui est détenu à l'isolement depuis plus de 470 jours, une période si longue qu'elle constitue un acte de torture"*, estime l'ONG.

Enfin, Amnesty termine avec ce fameux procès en première instance qui a duré 8 mois. Elle met en exergue les violations du *"droit d'être jugé devant un tribunal impartial"*, le *"doit à une audience publique"*, la *"présomption d'innocence et l'exclusion des preuves obtenues sous la torture"*, le *"droit de faire entendre et d'interroger des témoins"*, et les *"condamnations pour des chefs d'accusation disproportionnés et inappropriés"*.

En marge de l'ouverture du procès, un des avocats de la défense, Mohamed Aghnaj, est allé rendre visite à des manifestants. *"Ils sont prêts à commencer leur procès en appel"*, a-t-il raconté dans un post sur Facebook. *"Même s'ils ne sont pas sûrs de l'indépendance et de l'impartialité de la cour, ni de la garantie d'un procès équitable pour eux"*, a ajouté l'avocat.

La figure féminine du Hirak, Nawal Benaissa, pour laquelle Amnesty avait également lancé un appel, attend, quant à elle, son procès.

R. I./ Agences

Le cancer de l'ovaire, cause, symptômes et diagnostic

Le cancer de l'ovaire est la 7e cause de cancers et la 4e cause de décès par cancer chez la femme. Les tumeurs les plus fréquentes sont les tumeurs épithéliales, ou adénocarcinomes (80 à 90% des cancers de l'ovaire).

Il existe trois facteurs de risque avérés du cancer de l'ovaire : le traitement hormonal substitutif de la ménopause à base d'œstrogènes, le tabagisme, et l'exposition à l'amiante. Plusieurs autres facteurs de risque sont suspectés d'être en lien avec une augmentation des cancers de l'ovaire, mais les données disponibles sont insuffisantes pour conclure sur l'existence de ce lien :Il s'agit de facteurs nutritionnels (IMC, activité physique), professionnels (plusieurs métiers suspectés), ou environnementaux (le talc, classé 2B par le CIRC, les pesticides, les hydrocarbures aromatiques polycycliques, etc). Des facteurs de risque génétiques ou hormonaux (taille, âge à la puberté, nombre d'enfants) sont également suspectés.

Facteurs de risque suspectés

Les autres facteurs de risque du cancer de l'ovaire sont des facteurs de risque suspectés, c'est-à-dire que les données disponibles sont insuffisantes pour conclure à l'existence d'un lien entre ces facteurs et le risque de cancer de l'ovaire. Ils comprennent des facteurs de risques nutritionnels, environnementaux ou professionnels.

Facteurs de risque nutritionnels

D'après une analyse combinée de 12 études de cohortes (Schouten, 2008), la taille adulte des femmes serait associée à un risque accru de cancer de l'ovaire : plus les femmes sont grandes, plus elles ont de risque de développer un cancer de l'ovaire. Ce sont les facteurs conduisant à une grande taille (facteurs hormonaux, notamment) qui seraient la cause de l'augmentation du risque de cancer de l'ovaire, et non la taille elle-même (WCRF, 2006). L'indice de masse corporelle (IMC) n'est pas associé au risque global de cancer de l'ovaire, bien que les femmes obèses présentent plus de risque d'avoir un cancer de l'ovaire avant la ménopause. Ces résultats demandent cependant à être confirmés par de nouvelles études. Quelques études se sont intéressées à l'influence du niveau d'activité physique sur le risque de cancer de l'ovaire : elles sembleraient montrer un effet protecteur de l'activité physique, mais à ce jour, aucune relation de causalité n'a pas été démontrée (Hannan, 2004 ; Bandera, 2011). Concernant l'alimentation, des preuves limitées existent dans le sens d'une diminution du risque de cancer de l'ovaire avec la consommation de légumes non féculents (WCRF, 2006). Le rapport publié par le WCRF et l'AICR en avril 2014 établit pour la première fois l'augmentation du risque de cancer de l'ovaire par la corpulence (facteur de risque modifiable) avec un niveau de preuve probable, et par la taille à l'âge adulte avec un niveau de preuve convaincant.

Facteurs de risque professionnels

Plusieurs études ont été réalisées pour de nombreux métiers, afin d'identifier d'éventuels facteurs de risque professionnels de cancer de l'ovaire. Les professions suivantes ont été étudiées : coiffeuses, employées d'imprimerie, de nettoyage à sec, infirmières, enseignantes, scientifiques, agricultrices, pharmaciennes, serveuses, cuisinières, etc. Quelques études ont suggéré un excès de risque chez les coiffeuses et les femmes employées dans l'imprimerie (Boffetta, 1994), mais les données sont encore insuffisantes pour conclure à un lien de causalité (Pukkala, 2009). Pour les autres métiers, les données, bien que nombreuses depuis les années 70, ne permettent pas d'établir un lien entre ces professions et le risque de cancer de l'ovaire, du fait de l'existence de biais et du peu d'évidence d'excès de risque retrouvé (Shen, 1998 ; Inserm, 2008).

Facteurs de risque environnementaux

L'utilisation de talc sur les zones génitales a été largement étudiée comme un facteur de risque de cancer de l'ovaire. Les études montrent un excès de risque très léger mais constant, ce qui a amené le CIRC à classer cette exposition possiblement cancérogène (groupe 2B) pour le cancer de l'ovaire, malgré les limites des études considérées (absence de relation dose-réponse et mesure de l'exposition imprécise) (CIRC, 2010). L'existence d'un gène de susceptibilité lié à cette exposition est également suspectée (Sueblinvong, 2009).

Les pesticides, hydrocarbures aromatiques polycycliques, polychlorobiphényles, et solvants ont été étudiés, mais aucune étude n'a conclu à une augmentation du risque de cancer de l'ovaire due à l'exposition à un de ces facteurs (Inserm, 2008).

Autres facteurs de risque : individuels, génétiques, hormonaux

Comme pour la plupart des cancers, l'âge est un facteur de risque important de cancer de l'ovaire : plus une femme vieillit, plus son risque de développer un cancer de l'ovaire augmente. Le risque est maximal autour de 75 ans et l'âge médian au diagnostic est de 65 ans (HAS, 2010).

On estime que 5 à 10% des cancers de l'ovaire ont une origine génétique (Inserm, 2008) liée à une mutation des gènes BRCA1 et BRCA2 (BReast Cancer 1 et 2), gènes principaux de prédisposition aux cancers du sein et de l'ovaire (Antoniou, 2003). Il s'agit alors de formes familiales de cancer de l'ovaire, qui apparaissent à un âge plus précoce (avant 60 ans). Le risque de cancer de l'ovaire est plus élevé chez les femmes n'ayant pas eu d'enfant, ayant eu leur premier enfant tardivement, une puberté précoce ou une ménopause tardive (Inserm, 2008) ; il est au contraire moins élevé chez les femmes ayant eu plusieurs enfants, ayant allaité, ou ayant utilisé une contraception orale.

Sources rédactionnelles : INCa, Inserm, HAS, CIRC

Les symptômes du cancer de la peau

Les premières manifestations de la maladie passent souvent inaperçues. La majorité des cancers de la peaune causent ni douleur, ni démangeaison, ni saignement.

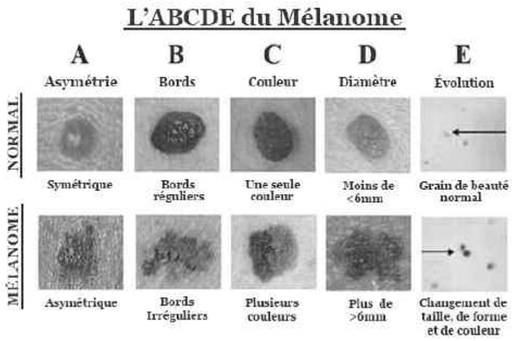

70 à 80 % des carcinomes basocellulaires siègent sur le visage et le cou et environ 30 % sur le nez qui est la localisation la plus fréquente ; les autres localisations fréquentes sont les joues, le front, le pourtour des yeux notamment à l'angle interne.

Il se manifeste notamment par l'un ou l'autre des signes suivants :

- une bosse couleur chair ou rosée, d'apparence cireuse ou « perlée », sur le visage, les oreilles ou le cou ;
- une plaque rosée et lisse sur la poitrine ou sur le dos ;
- un ulcère qui ne guérit pas.

On distingue ainsi quatre formes cliniques majeures de carcinomes basocellulaires :

- Carcinome basocellulaire plan ou à bordure perlée

C'est la forme la plus fréquente, formant une plaque arrondie ou ovalaire, augmentant de taille très progressivement sur des mois ou des années, caractérisé par une bordure perlée (les perles carcinomateuses sont des petites élevures de un à quelques millimètres de diamètre, fermes, translucides, enchâssées dans la peau, ressemblant un peu à des perles de culture, avec des petits vaisseaux.

Carcinome basocellulaire nodulaire

Cette forme fréquente elle aussi forme une élevure translucide de consistance ferme, de teinte cireuse ou blanc rosé avec petits vaisseaux, ressemblant aux perles sus-décrites. Lorsqu'ils évoluent et dépassent les 3-4 mm de diamètre, il est fréquent de voir se creuser une dépression au centre, leur donnant un aspect de volcan éteint à bordure translucide et mamelonnée. Ils sont souvent fragiles et saignent facilement.

Carcinome basocellulaire superficiel

C'est le seul carcinome basocellulaire fréquent sur le tronc (environ la moitié des cas) et les membres. Il forme une plaque rosée ou rouge d'extension lente et progressive.

Carcinome basocellulaire sclérodermiforme

Ce carcinome basocellulaire est assez rare car il ne représente que 2 % des cas, forme une plaque blanc jaunâtre, cireuse, dure, dont les limites sont difficiles à définir. Sa récidive est fréquente car il n'est pas rare que l'ablation soit insuffisante compte-tenu des limites difficiles à définir : le dermatologue ou le chirurgien enlève ce qu'il voit et il en reste souvent en périphérie de la zone opérée.

Toutes les formes ou presque de carcinomes basocellulaire peuvent prendre un aspect pigmenté (marron-noir) et s'ulcérer lorsqu'ils sont évolués. Ils sont alors facilement hémorragiques et peuvent engager des mutilations par destruction de la peau et des tissus sous cutanés (cartilage, os…).

Le carcinome spinocellulaire

Il se manifeste notamment par l'un ou l'autre des signes suivants :

- une plaque de peau rosée ou blanchâtre, rugueuse ou sèche ;
- un nodule rosé ou blanchâtre, ferme, verruqueux ;
- un ulcère qui ne guérit pas.

Le carcinome épidermoide se développe le plus souvent sur une kératose actinique, une petite lésion rugueuse au toucher, de quelques millimètres de diamètre, rosée ou brune. Les kératoses actiniques sont particulièrement fréquentes sur les zones exposées au soleil (convexités du visage, cuir chevelu des hommes ayant une calvitie, dos des mains, avant bras…). Les personnes ayant de nombreuses kératoses actiniques ont un risque d'environ 10 % de développer un carcinome épidermoïde cutané invasif au cours de leur vie. Les signes qui doivent faire soupçonner la transformation d'une kératose actinique en carcinome épidermoide sont l'étalement rapide de la kératose et son infiltration (la plaque devient plus gonflée et s'infiltre dans la peau, perdant son caractère souple pour devenir plus dure). Ensuite, elle peut s'éroder voire s'ulcérer et bourgeonner. On aboutit alors à un véritable carcinome épidermoide ulcérovégétant, formant une tumeur dure, à surface irrégulière, bourgeonnante et ulcérée.

Citons deux formes cliniques particulières de carcinomes épidermoides :

- Le carcinome intra-épidermique de Bowen : il s'agit d'une forme de carcinome épidermoide limité à l'épiderme, la couche superficielle de la peau et comportant donc peu de risque de métastases (les vaisseaux permettant aux cellules cancéreuses de migrer sont dans le derme, en dessous de l'épiderme. Il a le plus souvent la forme d'une plaque rouge et squameuse d'évolution assez lente, et il est fréquent sur les jambes. L'absence de diagnostic mèe au risque d'évolution en carcinome épidermoide infiltrant.
- Le kératoacanthome : il s'agit d'une tumeur apparaissant rapidement, fréquente sur le visage et le haut du tronc, aboutissant à un apsect en « tomate farcie » : zone centrale cornée avec pourtour blanc rosé avec vaisseaux.

Le mélanome

Un grain de beauté normal est brun, beige ou rosé. Il est plat ou surélevé. Il est rond ou ovale, et son contour est régulier. Il mesure, la plupart du temps, moins de 6 mm de diamètre, et surtout, il n'évolue pas.

Il se manifeste notamment par l'un ou l'autre des signes suivants.

- un grain de beauté qui change de couleur ou de taille, ou dont le contour est irrégulier ;
- un grain de beauté qui saigne ou dans lequel apparaissent des zones de couleur rouge, blanche, bleue ou bleu-noirâtre ;
- une lésion noirâtre sur la peau ou sur une muqueuse (par exemple, les muqueuses du nez ou de la bouche).

Remarque. Le mélanome peut survenir n'importe où sur le corps. Toutefois, on constate qu'il apparaît le plus souvent sur le dos chez les hommes, et sur une jambe chez les femmes.

Description au sujet de cette affection

Le cancer de l'ovaire reste difficile à dépister. Bien que le taux de survie à 5 ans soit d'environ 90 % lorsque le cancer de l'ovaire est détecté dans ses stades les plus précoces, 80 % des cas sont diagnostiqués à un stade avancé pour lequel la survie à 5 ans n'est que d'environ 30 %.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de test fiable pour le dépistage du cancer de l'ovaire.

On ne connaît les causes du cancer de l'ovaire. Voici certains facteurs susceptibles d'augmenter le risque de cancer ovarien :

- l'âge (dès ou après 50 ans) ;
- les antécédents familiaux de cancer ovarien ou mammaire;
- des antécédents personnels de cancer (par exemple du sein, de l'utérus ou du côlon) ;
- la mutation héréditaire d'un gène (par ex. pour les personnes de descendance juive ashkénaze);
- l'absence de grossesse ;
- l'obésité ;
- l'usage d'une hormonothérapie de remplacement pendant plus de 5 ans, en particulier s'il s'agit d'œstrogènes seulement.

Des personnes atteintes d'un cancer de l'ovaire ne possèdent aucun de ces facteurs de risque tandis que d'autres possèdent ces facteurs et n'auront pas de cancer ovarien.

D'autres facteurs de risques, tels que l'arrivée précoce des menstruations ou au contraire une arrivée tardive de la ménopause, n'ont pas encore été bien établis. Les traitements contre la stérilité, qui supposent une stimulation de l'ovulation, sont également susceptibles d'augmenter les risques de cancer de l'ovaire, mais, une fois encore, ce facteur de risque n'a pas été bien démontré et reste difficile à confirmer.

Symptômes et complication

Le cancer de l'ovaire atteint souvent un stade avancé avant qu'on le diagnostique principalement parce que ses symptômes sont rares dans les stades précoces et lorsqu'ils se produisent, ils peuvent

Les symptômes pouvant être associés au cancer de l'ovaire sont les suivants :

- un dérangement d'estomac;
- une douleur pelvienne;
- des douleurs pendant les rapports sexuels;
- une émission de l'urine fréquente;
- de la fatigue;
- des gaz;
- une gêne abdominale;
- de l'indigestion;
- des maux de dos;
- une perte d'appétit;
- une perte ou un gain de poids;
- des saignements vaginaux anormaux;
- une sensation de ballonnement ou une augmentation de la taille de l'abdomen;
- une sensation de satiété précoce;
- des troubles intestinaux (par ex. de la constipation).

Ces symptômes surviennent couramment et peuvent être normaux ou liés à quantité d'autres maladies, mais s'ils persistent, parlez-en à votre médecin.

Il n'existe malheureusement pas de test de dépistage fiable du cancer de l'ovaire, et environ 80% des cas de cancer de l'ovaire sont diagnostiqués à des stades avancés.

Si on soupçonne un cancer ovarien, les tests suivants peuvent être effectués :

- examen physique qui comprend un examen pelvien et abdominal;
- une échographie transvaginale/pelvienne et abdominale : on a recours à cet examen pour créer une « image » des contenus du pelvis et de l'abdomen au moyen d'ultrasons;
- tomodensitométrie, une imagerie par résonance magnétique ou une scintigraphie osseuse pour déterminer si le cancer s'est propagé;
- des analyses sanguines pour étudier les cellules sanguines et la fonction des organes (par ex. le foie, les reins) et pour tester la présence d'un marqueur de la tumeur appelé antigène du cancer 125. Le test antigène du cancer 125 (CA-125) utilise un anticorps pour déceler la présence d'un produit chimique produit en grande quantité par les cellules du cancer ovarien. Il faut, toutefois, préciser que la concentration de cette substance chimique est élevée seulement dans environ 50 % des cas de cancer ovarien au stade précoce et qu'elle peut aussi être élevée en l'absence de cancer, en particulier chez les femmes en préménopause. Dans les cas où la présence d'un cancer des ovaires est soupçonnée, le tes de l'antigène CA-125, associé à d'autres tests, peut contribuer au diagnostic. Le test OVA-1, qui comprend la mesure de l'antigène CA-125, a été mis au point récemment et aide à poser un diagnostic précoce.

Si les résultats de ces examens suggèrent la présence d'un cancer de l'ovaire, des examens complémentaires seront nécessaires pour confirmer le diagnostic. Il importe mais de garder à l'esprit que toutes les tumeurs ovariennes ne sont pas cancéreuses, bon nombre d'entre elles se révèlent en effet bénignes (non cancéreuses).

Pour confirmer un diagnostic de cancer de l'ovaire, des échantillons de tissus cancéreux ou de cellules cancéreuses doivent être prélevés d'une des façons ci-après :

- en prélevant un échantillon de liquide abdominal s'il y en a. Ce procédé est généralement simple et réalisé sous anesthésie locale. Les pathologistes recherchent ensuite la présence de cellules cancéreuses dans le liquide;
- en procédant à une biopsie de la tumeur. Ce procédé est plutôt simple et réalisé sous anesthésie locale, en se guidant généralement au moyen de la tomodensitométrie ou de l'échographie;
- en pratiquant une laparotomie. Il s'agit d'une exploration chirurgicale de l'abdomen qui aide à confirmer un diagnostic et, au besoin, efface également toute trace du cancer pour commencer le traitement.

Si un cancer de l'ovaire se confirme, les examens mentionnés ci-dessus aident aussi à mettre en évidence le stade de développement du cancer de l'ovaire. Les stades de développement du cancer de l'ovaire sont les suivants :

- le stade 1 : limité aux ovaires (un seul ou les deux);
- le stade 2 : propagé à d'autres parties du pelvis (par ex. les trompes de Fallope, l'utérus);
- le stade 3 : propagé aux organes de l'abdomen ou aux ganglions lymphatiques de l'abdomen;
- le stade 4 : propagé aux organes au-delà de l'abdomen.

On détermine le grade de la tumeur à partir de la biopsie. Le grade décrit le degré d'anomalie de l'apparence des cellules tumorales au microscope. Le cancer ovarien peut être de grade 1, 2 ou 3. Plus le grade est élevé, plus son apparence microscopique est anormale.

Traitement et prévention

La prévention du cancer de l'ovaire n'est pas toujours possible. Le cancer de l'ovaire peut être associé à l'ovulation et au cycle menstruel. On a mis en évidence le fait que l'utilisation de la pilule anticonceptionnelle, qui empêche l'ovulation, diminue les risques de cancer de l'ovaire bien que l'on n'en connaisse pas vraiment la raison.

Les femmes qui possèdent des antécédents familiaux de cancer ovarien peuvent choisir de se faire enlever chirurgicalement leurs ovaires et leurs trompes de Fallope (chirurgie prophylactique). On a également mis en évidence le fait que la ligature des trompes de Fallope diminue les risques de cancer de l'ovaire chez les femmes ayant cette prédisposition génétique. Même si l'ablation prophylactique représente ce que l'on croit être la meilleure solution pour réduire les risques, il se peut qu'elle n'élimine pas complètement ces derniers. De plus, le péritoine (la couche qui recouvre la cavité péritonéale) peut développer un cancer semblable au cancer ovarien même si les ovaires ont été enlevés.

Le traitement du cancer ovarien nécessite habituellement une combinaison de chirurgie et de chimiothérapie. Au cours d'une laparotomie (incision ouverte de l'abdomen), le chirurgien peut enlever les ovaires, les trompes de Fallope, l'utérus, le col de l'utérus, une partie du tissu adipeux qui recouvre l'abdomen (l'épiploon), et certains ganglions lymphatiques. Si le cancer s'est propagé à l'extérieur des ovaires, le chirurgien peut enlever ces tumeurs en visant à enlever toutes les tumeurs qu'il peut voir ou la plus grande partie possible de celles-ci.

Dans le cas d'un cancer de l'ovaire en stade précoce, les femmes qui souhaitent encore d'avoir des enfants ont la possibilité de choisir l'ablation d'une trompe de Fallope et d'un ovaire seulement. Toutefois, il reste un risque que le cancer se développe dans l'autre ovaire, la seconde trompe de Fallope ou encore l'utérus.

La chimiothérapie, un traitement médicamenteux contre le cancer, implique généralement la prise d'une combinaison de médicaments. On peut administrer la chimiothérapie de façon intraveineuse (injectée à l'intérieur d'une veine) ou directement à l'intérieur de la cavité abdominale (chimiothérapie intrapéritonéale). En ce moment, la chimiothérapie intrapéritonéale n'est administrée qu'aux femmes atteintes de maladie avancée dont la plus grande partie de la tumeur a été enlevée pendant l'intervention chirurgicale.

Certaines personnes peuvent également choisir la radiothérapie. Les traitements de biothérapie et d'immunothérapie sont actuellement à l'étude. On conseille enfin aux femmes atteintes d'un cancer de l'ovaire de discuter avec leur médecin des études cliniques réalisées dans ce domaine.

Une réponse complète au traitement (rémission) se produit lorsqu'un oncologue ne peut détecter de cancer à l'examen ou par l'intermédiaire de certains tests comme une échographie ou une tomodensitométrie.

Malgré l'obtention d'une rémission grâce au traitement, il est possible que le cancer ovarien récidive après quelques mois ou quelques années chez une proportion aussi grande que 70% des femmes. Le risque de récidive est plus élevé pour les femmes dont la maladie est à un stade avancé. Pour détecter les récidives, les médecins utilisent habituellement une combinaison d'examens et de tests comme les examens physiques, les tomodensitométries et les analyses sanguines (par ex. le CA-125).

Tous les contenus sont la propriété de MediResource Inc. 1996 – 2018. Conditions d'utilisation. Les contenus présents ne sont destinés qu'à des fins d'information. Demandez toujours l'avis de votre médecin ou d'un autre professionnel de la santé qualifié sur des questions relatives à une affection médicale.

Source : santechez-nous.com/condition/getcondition/Cancer-de-lovaire

Treize wilayas participent au salon national de la photographie à Bouira

Treize wilayas du pays ont pris part lundi à la première édition du Salon national de la photographie qu'organise la maison de la culture Ali-Zaâmoum de Bouira et qui s'étalera jusqu'au 20 décembre en cours, ont indiqué les organisateurs.

Selon les détails fournis à l'APS par la directrice de la maison de la culture, Saliha Cherbi, ce premier Salon national enregistre la participation de 31 photographes venus de 13 wilayas du pays, à savoir, notamment, Bouira, Djelfa, Naâma, Ghardaïa, Bordj Bou-Arréridj, Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Khenchla, Oum El-Bouagui, Relizane Blida et Médéa.
"*Cette manifestation se veut une occasion pour promouvoir le tourisme local et national via la photographie. Il s'agit aussi d'un évènement important car il regroupe plusieurs anciens et nouveaux photographes du pays, ce qui leur permettra d'échanger des idées et des expériences*", a souligné Mme Cherbi.
Au premier jour de ce salon inauguré dans la matinée par les autorités locales de la wilaya, les anciens photographes de la wilaya, en l'occurrence Graïchi Mohamed Boualam, Ouchène Slimane et Zoughdani Lamara, ont été honorés à cette occasion par les responsables de la maison de la culture en guise d'encouragement pour leurs efforts consentis pour la promotion du métier de la photographie.
"*Ces trois anciennes figures de la photographie de Bouira ont été honorées, et elles sont présentes au salon via leurs travaux de qualité, ainsi que leur ancien matériel présentés aux visiteurs*", a expliqué la même responsable.
Depuis son ouverture, le salon continue de drainer un grand nombre de visiteurs venus de Bouira et même des autres wilayas du pays.
Une exposition de photographies se tient au hall de la maison de la culture, où ils devront se tenir également des ateliers et des conférences sur la photo. Le salon est placé cette année sous le slogan "*La photographie au cœur de la communication touristique*".
"*Ce Salon national de la photographie de Bouira dédié aux professionnels et amateurs de la photographie a pour objectif de promouvoir la culture du 8e art et sa diversité, notamment à travers des expositions, stages, concours et autres manifestations artistiques*", a encore souligné la directrice de la maison de la culture.
La manifestation vise également à valoriser la photographie, notamment comme support éducatif pour le jeune public, ainsi qu'à créer des passerelles entre les artistes de différentes wilayas et le public. "*De nombreux photographes talentueux à l'image de Yacine Hamdaoui, seront présents pour exposer leurs travaux et rencontrer le public*", a ajouté Mme Cherbi.

Le 15e Dimajazz du 18 au 22 décembre à Constantine

De grands noms du jazz et du blues ainsi que de jeunes troupes du genre sont au programme du 15e Festival international de jazz de Constantine Dimajazz prévu du 18 au 22 décembre, ont annoncé les organisateurs.
Dimajazz 2018 devra s'ouvrir avec un concert de Karim Ziad et son groupe, composé du bassiste Michel Alibo, du saxophoniste Acao Irving et du guitariste Nen1a1d Gajin, entre autres.
Compositeur, arrangeur et musicien reconnu sur la scène maghrébine, Karim Ziad, a accompagné de grands noms de la musique algérienne à l'image de Mami.
La scène algérienne sera également représentée par le guitariste Anis Abdehalak et son groupe alliant rock, jazz et oriental, grâce au concours de musiciens à l'image du talentueux saxophoniste Damien Hennicker.
La troupe Bahja, sous la direction du violoniste Kheïreddine Mkachiche, qui s'associe avec le jazzman belge Manue Hermia, propose un voyage musical à travers les musiques du monde.
Garage Band, autre jeune troupe fondée en 2010, propose une fusion entre le rock, la saoul et le rap, alors que le guitariste Fawzi Mecellem et son groupe BB Blues étalera un répertoire varié associant blues, jazz et rock.
Pour sa part, le groupe Ithrène (Etoiles), déroulera un répertoire de chants chaouis, exécutés sur les rythmes Rock'nRoll, jazz et blues.
Lehmanns Brothers, jeune groupe de groove d'Angoulême (France), animera la scène constantinoise avec des mélodies jazz-funk, sur des sonorités jazz des années 1970, remises au goût du jour. Habitué du Dimajazz, le chanteur et trompettiste américain Boney Fields, propose une fusion entre le funk et le blues lors d'un concert associant des gtands musiciens comme le saxophoniste Nadege Dumas et le guitariste Joseph Champagnon.
Fondé en 2003 par l'Association Limma, le festival Dimajazz réunit chaque année de grands jazzmen, à l'image de l`Américain Boney Fields aux côtés de musiciens reconnus sur la scène mondiale.

Festival du court-métrage : l'université de Skikda remporte le prix de la meilleure œuvre

L'université du 20-Août 1955 de Skikda a remporté, dans la soirée de samedi, le prix du meilleur court-métrage, à l'issue de la 5ème édition du festival national du court-métrage, organisée par la direction des œuvres universitaires de Batna-Bouakal.
Le court-métrage "*Nadji*", qui s'est distingué lors de cette édition, parmi une pléiade de 30 films en lice, raconte l'histoire d'un enfant vivant dans une région enclavée, nourrissant l'espoir que ses rêves, devançant de loin son âge, soient réalisés sans pour autant vivre son enfance et en profiter comme ses semblables.
Ce court métrage a également remporté le prix du meilleur scénario, tandis que le court métrage "*Edhayae*" de l'université de Médéa a décroché celui de la meilleure musique.
Quant au prix du meilleur montage, il a été accordé à la résidence universitaire Aïn El-Bey de Constantine pour son œuvre *"Akher Forssa"*, alors que le prix de la meilleure image a été décerné à la résidence universitaire Mustafa-Benboulaïd de Batna pour son film *"Nouta"*.
La cérémonie de clôture de cette 5e édition a été accueillie par la résidence universitaire des Frères Abou-Djerra, du 13 au 15 décembre, sous le slogan "*Le septième art avec une passion estudiantine*", a été dédiée à la mémoire de Mahieddine Bouzid dit *"Mehiou"* dans une ambiance joyeuse caractérisée par une forte présence d'étudiants.
Selon le commissaire du festival, Slimane Boualek, directeur des œuvres universitaires (Batna- Bouakal), cette édition a vu la participation de 30 courts-métrages sélectionnés sur un total de 72 œuvres transmises au commissariat du festival, parmi lesquels 20 films ont concouru pour remporter les différents prix du jury, alors que les 10 autres ont concouru pour décrocher le prix du public.
Il a aussi souligné que l'objectif de cet événement est de valoriser la créativité des étudiants et de découvrir les jeunes talents dont regorgent les universités.
Cette édition, dont le coup d'envoi a été donné par le directeur général des œuvres universitaires, Farouk Bouklikha, en présence du directeur général des œuvres universitaires pour le Nord, de Tunisie, Hacène Fari, a vu également la participation de plusieurs artistes de cinéma, de théâtre et des musiciens de Batna et de plusieurs wilayas du pays qui ont animé des ateliers pour les étudiants intéressés par le cinéma et l'audiovisuel.
Selon le président du comité d'information et de programmation du festival, Salah Djerri, les recommandations adoptées au terme de cette manifestation portent, dans leur ensemble, sur "la nécessité de convier les étudiants réalisateurs à prêter plus d'attention à la trame du film, en leur permettant également de bénéficier de sessions de formation pour relever le niveau de leurs œuvres.

MASSENGO, TCHOUAMENI, OZDEMIR, DIOP...

Ces jeunes joueurs qu'on aimerait voir en huitièmes de finale de la coupe de la Ligue

Les huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue vont permettre, comme souvent, de voir sur les pelouses quelques jeunes pousses. Voici quelques talents qui pourraient s'illustrer.

Eduardo Camavinga, 16 ans, Rennes

16 ans et déjà de belles promesses. Eduardo Camavinga vient de signer professionnel avec le Stade Rennais, faisant de lui le plus jeune pro de l'histoire du club. Apparu en réserve dès l'âge de 15 ans, le milieu relayeur aurait à coeur un baptême du feu en Coupe de la Ligue, qui plus est dans un derby breton contre Nantes.

Han-Noah Massengo, 17 ans, Monaco

Formé à l'AS Monaco, Han-Noah Massengo a signé son premier contrat professionnel en juin dernier. Il apparaissait aux yeux de tous contre Bruges en Ligue des champions (0-4), devenant dans le même temps le plus jeune Français à évoluer dans la compétition. Et l'intéressé avait réalisé une entrée pleine de verve. Le milieu de terrain pourrait profiter de la Coupe de la Ligue pour prendre encore plus de crédit aux yeux de Thierry Henry.

Abdoulaye Dabo, 17 ans, Nantes

A 17 ans, Abdoulaye Dabo est l'un des grands espoirs du FC Nantes. Solide milieu central, le Français est apparu à deux reprises cette saison en Ligue 1. Face à Rennes, contre qui il a joué en Gambardella ce week-end, le Nantais pourrait grappiller quelques minutes de jeu, à condition que Vahid Halilhodzic le retienne, lui qui a annoncé emmener tout son groupe.

Aurélien Tchouameni, 18 ans, Bordeaux

La saison dernière déjà, Aurélien Tchouameni était prêt à s'exposer au haut niveau, les crampons dans les starting-blocks et l'équipe première en ligne de mire, mais en vain. Mais depuis le début de la saison 2018-19, l'international U19 compte, à seulement 18 ans, six matches de Ligue 1 et neuf apparitions en Ligue Europa. Doté d'une bonne vision du jeu et d'un gros abattage, le milieu de terrain incarne une nouvelle génération bordelaise pleine de promesses.

Ozer Ozdemir, 20 ans, Le Havre

Avec la réception de Nîmes, le latéral du Havre Ozer Ozdemir pourrait avoir du temps de jeu, lui qui a été trois fois titulaire dans cette édition de la Coupe de la Ligue.

Vif, percutant et habile des deux pieds - ce qui est un atout non négligeable pour tout latéral moderne -, l'espoir turc, qui ne compte que 28 minutes en Ligue 2, pourrait montrer l'étendue de son talent mercredi soir.

Christopher Rocchia, 20 ans, Marseille

Ce n'est pas un secret, Jordan Amavi n'est pas au niveau depuis le début de la saison. Et Christopher Rocchia pourrait en profiter. Le latéral, rapide et percutant, compte quelques apparitions avec l'OM, notamment lors de la déroute à Francfort en Ligue Europa (4-0). Pourtant, il tarde à se frayer un chemin. Titulaire avec la réserve ce week-end contre Martigues (3-2), Rocchia pourra espérer engranger au moins quelques minutes contre Strasbourg.

Pape Cheikh Diop, 21 ans, Lyon

Recruté à l'été 2017 contre 14M€ (bonus inclus) pour pallier au départ de Sergi Darder, Pape Cheikh Diop s'est signalé cette saison par des entrées en jeu mais surtout par sa performance sur la pelouse de Manchester City. Titulaire au côté de Ndombele, le Sénégalais s'était montré à la hauteur de l'événement. Il pourrait avoir sa chance en Coupe cette semaine.

Le programme
Mercredi
18h45 : Amiens SC-Lyon
21h05 : Nice-Guingamp
21h05 : Rennes-Nantes
21h05 : Dijon-Bordeaux
21h05 : Monaco-Lorient
21h05 : OM-Strasbourg
21h05 : Le Havre-Nîmes

Jorge Mendes raconte comment il a placé Cristiano Ronaldo à la Juventus Turin

Jorge Mendes a révélé la manière dont il a organisé le transfert de Cristiano Ronaldo du Real Madrid à la Juventus Turin.

Jorge Mendes, l'agent de Cristiano Ronaldo, notamment, a relaté la manière dont s'était déroulé le transfert de son protégé, l'été dernier, du Real Madrid à la Juventus Turin. « En janvier, Cristiano m'a dit qu'il voulait jouer à la Juventus, a commencé Mendes, lors de la cérémonie Golden Boy durant laquelle il a reçu le prix du meilleur agent de l'année. Immédiatement, j'ai pensé que ce serait impossible et je lui ai dit que ce serait trop difficile mais qu'il n'y avait rien d'impossible. »

« Les négociations ont duré deux ou trois mois »

« La première réunion avec la direction de la Juve a eu lieu à Madrid, avant le Real Madrid-Juventus en Ligue des champions en avril, a ajouté Mendes, cité par Marca. Ensuite, nous avons eu des contacts par téléphone et, petit à petit, l'opération s'est concrétisée. Les négociations ont duré deux ou trois mois. »

Selon Mendes, le rôle de la Juve a été déterminant. « Tout le mérite en revient à la Juventus et à son président, qui a pris la décision de faire signer Cristiano. Florentino Pérez ? Tout s'est passé normalement : la Juve voulait le joueur, elle l'a fait signer. »

MONDIAL DES CLUBS

Coupe du monde des clubs : quel est le palmarès de la compétition ?

La Coupe du monde des clubs se dispute jusqu'au 22 décembre aux Emirats arabes unis. Le Real Madrid vise un troisième titre consécutif.

Le palmarès

2000 : Corinthians (BRE) (victoire contre Vasco de Gama, BRE ; 0-0 a.p., 4 t.a.b. à 3)
2005 : Sao Paulo (BRE) (victoire contre Liverpool, ANG ; 1-0)
2006 : Internacional (BRE) (victoire contre FC Barcelone, ESP ; 1-0)
2007 : Milan AC (ITA) (victoire contre Boca Juniors, ARG ; 4-2)
2008 : Manchester United (ANG) (victoire contre LDU Quito, EQU ; 1-0)
2009 : FC Barcelone (ESP) (victoire contre Estudiantes, ARG ; 2-1 a.p.)
2010 : Inter Milan (ITA) (victoire contre TP Mazembe, RDC ; 3-0)
2011 : FC Barcelone (victoire contre FC Santos, BRE ; 4-0)
2012 : Corinthians (BRE) (victoire contre Chelsea, ANG ; 1-0)
2013 : Bayern Munich (ALL) (victoire contre Raja Casablanca, MAR ; 2-0)
2014 : Real Madrid (ESP) (victoire contre San Lorenzo, ARG ; 2-0)
2015 : FC Barcelone (ESP) (victoire contre River Plate, ARG ; 3-0)
2016 : Real Madrid (ESP) (victoire contre Kashima Antlers, JAP ; 4-2 a.p.)
2017 : Real Madrid (ESP) (victoire contre Gremio, BRE ; 1-0).

COUPE D'ALGÉRIE, 32e DE FINALE

ES Sétif- O Médéa, Le choc qui éclipse tout

Le choc entre l'ES Sétif et l'Olympique Médéa constitue l'attraction de cette troisième partie des 32es de finale de la Coupe d'Algérie, prévue cet après-midi.

PAR MOURAD SALHI

Après les échecs en Ligue des champions et Coupe arabe, l'Entente de Sétif, tentera de se résilier avec son public en lui d'offrant un billet pour le prochain tour, mais attention au sursaut d'orgueil de l'Olympique Médéa.
Le nouveau coach Noreddine Zekri, qui vient juste de prendre les commandes du club phare d'Ain Fouara, mise sur une qualification qui pourrait constituer un ascendant psychologique en prévision de la seconde manche de championnat, qui s'annonce d'ores et déjà compliquée.
Le stade 8 mai 45 qui abritera cette rencontre devrait s'afficher archicomble. Les gars de la capitale des Hauts Plateaux comptent exploiter la venue de cette formation de Médéa pour se refaire une santé après leurs déceptions en coupe d'Afrique et en Coupe arabe et par la même afficher leurs intentions en Coupe d'Algérie.
En stage en Espagne, les coéquipiers de Samir Aiboud ont bien rechargé leurs batteries en vue de ce rendez-vous national. Certains éléments ont été testés lors de ce regroupement et le staff technique compte apporter quelques changements dans le onze rentrant.
En face, l'Olympique Médéa sous la houlette de l'entraineur Toufik Rouabah ne compte pas se présenter à Ain Fouara pour faire du tourisme, mais il fera de son mieux pour accrocher les Sétifiens sur leurs bases. Le coach Toufik Rouabah est conscient de la mission qui attend ses capés du côté de Sétif. Le premier responsable à la barre technique de Médéa avoue que son équipe est prête à relever le défi et dira que ce match se jouera sur un petit détail. Le MC El Eulma, pensionnaire de Ligue 2 se rendra à Tlemcen pour donner la réplique à l'US Remchi. Les gars d'El Eulma ne doivent pas sous-estimer l'adversaire. Cette formation qui évolue dans la division inferieure, tentera de profiter de l'avantage du terrain et du public pour arracher la qualification au prochain tour. Cette rencontre aura lieu au stade 18 février à Remchi.
Idem pour le MSP Batna qui aura l'avantage de recevoir le CRB Bouguirat, une formation de la division régionale 2.
Certes, sur le papier les gars de la capitale des Aurès partent favoris, mais la Coupe ne reconnait pas l'avantage du terrain ni même du public. Ce rendez-vous aura lieu au stade 1er novembre à Batna à partir de 14h. Le NC Magra qui est devenu un habitué de cette compétition nationale, recevra sur ses bases le FCB A Ramdane. Cette rencontre s'annonce équilibrée entre deux formations qui évoluent dans les divisions inferieures. Le dernier match au programme d'aujourd'hui aura lieu à Ain Defla au stade Khellal Abdelkader et mettra aux prises RA Ain Defla (inter-région) et NT Souf (division amateur).

M. S.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE VOLLEY-BALL

Les clubs refusent d'entamer la compétition

Les clubs des Championnats d'Algérie de Super-Division (messieurs) et Nationale Une (dames) de volley-ball, qui s'étaient dit prêts à entamer la compétition après plusieurs semaines de contestation, ont une nouvelle fois décidé de boycotter le championnat après la publication d'une nouvelle formule de compétition par la Fédération algérienne (FAVB).
Contacté par l'APS, le porte-parole de l'Amicale des présidents de club, Farès Kabla, a indiqué qu'il leur était "impossible d'entamer la compétition avec une formule qui n'a pas été approuvée, ni lors du Collège technique, ni lors du Bureau fédéral, encore moins lors de l'assemblée générale". "Avec sa décision, la FAVB fait tout pour ne pas qu'on entame la compétition. Même la répartition des équipes dans les deux groupes n'est pas logique. J'avais déjà déclaré qu'on était prêts à jouer, mais pas le mardi, il y a beaucoup de choses à remettre dans l'ordre après une très longue intersaison", a ajouté le président du NC Béjaïa. La FAVB a publié samedi sur son site officiel une nouvelle formule de compétition pour le Championnat d'Algérie de Super-Division (messieurs), avec deux groupes (Centre-Est et Centre-Ouest), histoire d'alléger les dépenses des clubs, en proie à une grave crise financière, alors que la formule initiale regroupait tous les clubs dans une seule poule avec l'objectif d'avoir, dans quelques années, un championnat de huit équipes seulement.
Kabla a également fait savoir que deux clubs, à savoir le GS Pétroliers et le NR Bordj Bou Arréridj, se présenteraient mardi sur le terrain, alors que les autres boycotteront une nouvelle fois la reprise de la compétition. "Si on joue c'est sans pressions, si on ne joue pas c'est sans pressions aussi. On n'est pas responsables de cette crise financière, on ne veut pas entrer en conflit avec le ministère de tutelle qui tente de nous aider, mais ça reste insuffisant", a-t-il conclu.
Réunis vendredi dernier à Tichy (Béjaïa), les présidents des 24 clubs composant les Championnats masculin et féminin s'étaient dit prêts à entamer la saison 2018-2019 vendredi prochain mais sous conditions. Pour rappel, cela fait plusieurs semaines que les présidents de club ont décidé de boycotter l'entame des championnats jusqu'à la satisfaction de leurs revendications par la tutelle. La Fédération algérienne de volley-ball a tenté à plusieurs reprises de désamorcer la crise, en vain. Elle a même essayé de mettre les clubs devant le fait accompli en programmant la journée inaugurale des championnats mais le GSP, parrainé par Sonatrach, s'est retrouvé tout seul sur le terrain, avant de rallier la cause des "contestataires" à qui il apporte désormais son soutien.

TURQUIE

Nouvel échec du Fener avec son duo algérien

Le Fenerbahçe a enregistré aujourd'hui un nouvel échec sur son terrain face à un adversaire direct pour le maintien, en l'occurrence le BB Erzurumspor dans une rencontre qu'Islam Slimani a débuté dans le onze titulaire tandis que Benzia est entré en deuxième période. L'attaquant algérien était proche d'ouvrir le score dès les premières minutes de jeu, lorsqu'il a profité d'un ballon dans la surface avant d'enrouler un tir qui passe à côté du but de quelques centimètres. Le Fenerbahçe a poussé dans cette première période et ses joueurs ont réussi à marquer à deux reprises grâce à Ayew et Skrtel. Score de la première période 2-0 pour le Fenebahçe qui adominé durant les premières 45 minutes .
En deuxième période l'équipe adverse n'a pas perdu beaucoup temps et a réussi à réduire la marque dès l'entame. Un but qui a poussé les coéquipiers de Slimani à essayer de marquer un troisième but notamment par l'attaquant Algérien qui à la 52e a raté une occasion nette d'inscrire son deuxième but en championnat après un magnifique échange avec Valbuena mais son tir est passé loin du cadre .
À la 66' minutes l'entraîneur du Fenerbahçe a décidé de faire entrer Yassine Benzia et il s'est mis directement en évidence lorsqu'il a donné une magnifique passe pour Ayew qui rate son face à face avec le gardien, ensuite à la 82e minutes, Benzia trouve Slimani, les deux Algériens font plusieurs échanges de passes avant que Slimani ne sert son coéquipier qui était démarqué mais ce dernier voit sa frappe contrée par un défenseur .
Malgré cette domination pendant la rencontre le Fenerbahçe s'est fait rejoindre à la 92e minute par le nouvel entrant Thy Lennart. Score final 2-2 qui n'arrange aucune des deux équipes, surtout Fenerbahçe qui connait une très mauvaise saison .

KENYA

Amrouche saisit le TAS

Le technicien algérien, Adel Amrouche, a décidé de saisir le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) concernant son litige le liant à la Fédération Kenyane de Football selon, echoroukonline. Adel Amrouche réclame le versement de ses salaires impayés. L'actuel coach du Mouloudia d'Alger avait été nommé à la tête de la sélection kenyane en février 2013, il a dirigé neuf rencontres des Hamarbee Stars.
La décision finale du TAS dans cette affaire est attendue pour le 06 février prochain, cette dernière tranchera en faveur de l'une des deux parties.

FRANCE

Boulaya buteur face à Valenciennes

Après deux mois sans inscrire le moindre but en championnat, Farid Boulaya a réussi à mettre fin à cette série lors du déplacement à Valenciennes pour la 18e journée de Ligue 2 française.
L'international Algérien a pourtant débuté la rencontre sur le banc avant que son entraîneur Antonetti ne décide de le faire entrer à la 64e minute.
Boulaya s'est mis tout de suite a créé le danger et a réussi à mettre son 4e but de la saison d'une belle frappe contrée par un défenseur, qui se termine au fond des filets pour permettre à son équipe d'assurer la victoire 0-2 et la place en haut du classement. De son côté, son équipier en Alexandre Oukidja a joué toute la rencontre et a conservé sa cage vierge.

MERCATO

Frioui quitte la Grèce pour le MCA

L'attaquant algérien Samy Frioui vient de signer pour deux ans et demi avec le Mouloudia d'Alger après une expérience ratée en Grèce.
En effet, transféré cet été à Larissa en Super League Grecque, il n'a disputé que 24 minutes en coupe et n'a été convoqué que deux fois en championnat tout en restant sur le banc. Il a déclaré avoir eu du mal à s'adapter.
Le joueur de 26 ans revient dans son club formateur après avoir joué à l'USM Alger, l'USM El Harrach, la JSM Bejaia et enfin l'USM Blida où il s'est fair remarquer la saison dernière en inscrivant 17 buts.
Le MC Alger était à la recherche d'un buteur alors que son attaque flamboyante la saison dernière est en panne.

REPUBLIQUE ALGERENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE MAHELMA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 52 et 65 et 125 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics le président de l'assemblée populaire et communale de MAHELMA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à :

L'appel d'offres national avec exigence des capacités minimales / **N°10/2018** concernant le projet :

Etude Et Suivi Et Réalisation D'Une 05 Classes A L Ecole MOHAMED HADDADOU – MAHELMA- partie 02 / REALISATION

Affiché dans les nationaux en deux langues : EN ARABE : الصوت الآخر le 09/10/2018
EN FRANÇAISLE / **Midi Libre le 09/10/2018**

La procédure d'évaluation technique et financière appliqué conformément aux critères prévus dans le cahier des charges et instructions aux soumissionnaires a donné les résultats suivants :

INTITULE DU PROJET	SOUMISSIONNAIRE ATTRIBUTAIRE DU MARCHE	NOTE FINANCIERE	MONTANT DE L'OFFRE (EN TTC)	DELAI	LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
Etude Et Suivi Et Réalisation D'Une 05 Classes A L Ecole MOHAMED HADDADOU – MAHELMA- partie 02 / REALISATION	BOUHOUIA SIDALI	Moins Disant parmi les offres qualifiées techniquement	21.023.663.36 da	10 MOIS	17509100060191

*Les soumissionnaires ont un délai de **10 jours** à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux pour formuler d'éventuels recours conformément à l'article **82** du décret présidentiel **N° 15/247** du **16 septembre 2015** modifié et complété portant réglementation des marchés publics*

Midi Libre n° 3570 - Mercredi 19 décembre 2018 - Anep 838 318

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA CULTURE

ECOLE REGIONALE DES BEAUX-ARTS AZAZGA

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Ecole Régionale des Beaux Arts d'Azazga lance l'ouverture des concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Condition d'accès	Spécialité	Nombre de Postes	Structure d'affectation	Autres conditions
Technicien supérieur en informatique	Concours sur titre	-Parmi les candidats titulaires du diplôme de technicien supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent		-Un (01)	L'Ecole Régionale des Beaux-Arts d'Azazga	*Diplôme des études universitaires appliquées en informatique (D.E.U.A) *Diplôme de technicien supérieur en informatique de gestion;

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :
-Une demande manuscrite
-Copie de la carte d'identité nationale éventuellement
-Copie du titre du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation
-Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national
-Une fiche de renseignement, dûment remplie par le candidat
-Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité dûment visée par la CNAS pour les candidats employés dans le secteur privé, le cas échéant
-Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé + la copie du contrat;
-Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 03) e, cours de validité;
-Deux (02) enveloppes (F.16) timbrées libellées à l'adresse du candidat;

-La date de clôture de réception des dossiers est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent avis.
-Le dossier complet doit être déposé ou envoyé, adressé à Mme La Directrice de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts d'Azazga BP n° 44D
-Les Chalets- Azazga 15300 wilaya de Tizi Ouzou.
Obs. : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

Midi Libre n° 3570 - Mercredi 19 décembre 2018 - Anep 838 384

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
TIZI-OUZOU
Siége social avenue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou
- NIF : 001215004877603
-NIS : 099.115.019.240.819
-Code d'activité : 858

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

*L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de Tizi-Ouzou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation **N° 03/2018** Relatif à la réalisation en TCE avec VRD1 et commerces paru dans les quotidiens nationaux :*
- Midi Libre du 04/09/2018
- Elbilad du 04/09/2018
- BOMOP N°1618 semaine du 09/09/2018 au 15/09/2018

*Que l'attribution provisoire de marché du projet **des 210 logements à AZEFFOUN Programme RPHP 2009** Paru dans les quotidiens nationaux :*
- Midi Libre du 03/10/2018
- Elbilad du 03/10/2018

EST ANNULEE.

Midi Libre n° 3570 - Mercredi 19 décembre 2018 - Anep 839 012

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Poisson farci

Ingrédients :
Un gros poisson évidé
1 c. à café de cumin
1 c. à café de coriandre en poudre
1 c. à café paprika
1 c. à café de poivre de Cayenne
3 gousses d'ail
4 c. à soupe de persil haché
4 c. à soupe d'huile
Jus 1/2citron
1 tomate
1 citron
Aluminium pour envelopper le poisson.

Préparation :
Écraser l'ail, ajouter sel, huile, le jus du 1/2 citron + les différentes épices.
Faire mariner le poisson dans la moitié de la charmoula, mettre au frais pendant 1 heure.
Couper la tomate en fines rondelles, aligner sur le poisson. Arroser d'huile.
Enrouler le tout dans une feuille d'aluminium. Enfourner pendant 35 minutes th.6.
A la sortie du four, laisser reposer une dizaine de minutes avant de le découper.
Décorer de fines rondelles de citron et servir.

Gâteau à la semoule

Ingrédients :
400 g de semoule fine mouillée à l'eau
1 pincée de sel
50 g de sucre
100 g de beurre ramolli
3/4 de verre d'eau

Préparation :
Mélanger la semoule, le sel et le sucre puis incorporer le beurre. Bien mélanger. Malaxer et mouiller d'un peu d'eau jusqu'à obtenir une pâte un peu molle.
Façonner les galettes d'1 centimètre d'épaisseur et cuire à feu doux sur poêle sèche 5 à 10 minutes de chaque côté. Se déguste tiède.

CHOISIR SON ROUGE À LÈVRES

Trouvez la bonne teinte

Le rouge à lèvres est un élément clé de l'apparence. Son choix est donc capital : le ton, la texture, l'harmonie avec notre teint et nos vêtements du jour, tout doit être pris en compte. Voici quelques conseils clés.

Une teinte pour chaque teint :
Pour vous aider dans votre choix, sachez que sur les peaux claires, les rouges à lèvres dans les tons roses, depuis les très pâles jusqu'aux très soutenus, sont généralement du plus bel effet.

Ils permettent de mettre en valeur la délicatesse du teint, pourvu que celui-ci soit pur et impeccable. Attention, en revanche, aux teintes brunes et cuivrées qui plombent les mines pâlottes et aux orangés qui sont mal venus sur une peau diaphane.

Lorsque la carnation est plus foncée, les rouges à lèvres peuvent davantage être sélectionnés dans les tons briques et les tonalités brunes ainsi que dans les nuances de rouge tomate.

Les beiges sont idéaux car ils se fondent délicatement avec les teints à tendance caramel.

Attention, cependant, aux roses, même vifs, comme les fuchsias par exemple qui sont trop agressifs.

Un rouge pour chaque mine et chaque bouche :
Les jours de mine tristounette, foncez sur les gloss, dans les teintes fruitées, qui répulpent les lèvres et donnent un coup de fraîcheur et de jeunesse au teint.

Méfiez-vous des tons sombres type nuance de violet ou de bordeau par exemple, qui attristent la carnation. De même, évitez les tons briques et orangés qui renforcent les mines maladives.

Plus un rouge est foncé, plus il fait ressortir les lèvres, mais plus il accentue aussi les éventuels défauts de la bouche.

Si vos lèvres sont fines, privilégiez les tons clairs et naturels qui feront paraître la bouche plus grande.

D'autres critères :
Dans une lumière froide par exemple (lumière artificielle, néons…), les tons ne doivent pas être trop bleutés tandis que dans les lumières chaudes (bougies, ampoules jaunes), il faut se méfier des tons orangés.

Attention aussi à la blancheur de vos dents : si votre dentition tire vers le jaune, les rouges à lèvres dans les tons bruns ou briques accentueront ce phénomène tandis que les tons bleutés l'atténueront.

Un dernier conseil :
Ne vous fiez pas à la couleur indiquée sur le tube ; de nombreuses formules sont encore transparentes et laissent filtrer la couleur naturelle des lèvres ce qui en change l'aspect. S'il existe des testeurs, n'hésitez pas à les utiliser !

CORVÉES MÉNAGÈRES

Nettoyer une hotte de cuisine

Du nettoyage d'une hotte de cuisine dépend la sécurité, encore davantage que pour n'importe quel autre élément de votre électroménager. Que faut-il donc faire pour protéger sa hotte et généralement sa cuisine efficacement ?

Les graisses dégagées par la cuisine et les particules contenues dans l'air sont hautement inflammables. Elles s'accumulent à l'intérieur de la grille et des différentes parties de votre hotte de cuisine. Qui plus est, des odeurs désagréables peuvent se former à cause d'une mauvaise évacuation des émanations de cuisine.

Pour nettoyer la grille de votre hotte de cuisine, laissez-la tremper dans de l'eau de vaisselle. Si les taches de graisse sur la hotte sont très incrustées, utilisez du produit pour nettoyer l'électroménager du type de celui que vous utilisez pour votre four. Une hotte de cuisine en inox brillera comme neuve si vous la frottez avec de la cire d'abeille. Celle-ci est bonne aussi pour l'électroménager ! Si les taches de graisse sont résistantes, frottez avec de l'essence de lampe à pétrole.

Les gaines d'extraction doivent être vérifiées et nettoyées pour éviter des écoulements de graisse qui tacheraient les murs.

L'intérieur de la hotte est nettoyé à l'aide d'un chiffon humide et d'un peu de liquide vaisselle.

Notre conseil :
Si votre cuisinière est électrique, nettoyez de façon approfondie l'intérieur de votre hotte une fois par an. Si votre cuisinière est au gaz, faites-le deux fois par an. Les filtres de votre hotte de cuisine doivent être nettoyés une fois par mois pour éliminer les bactéries qui aiment y proliférer.

Trucs et astuces

Le nettoyage des fauteuils en cuir…

Leur dépoussiérage se fait de bord en bord. Et si vous avez des fauteuils modernes avec des cuirs très lisses, nettoyez-les régulièrement avec une lessive et une éponge imprégnée d'eau.

…des matelas et des sommiers…

Pour éviter que vos sommiers et vos matelas ne conservent les acariens et les mites, enlevez deux fois par mois la poussière avec un aspirateur, et couvrez vos matelas d'une housse que vous devez laver tous les mois.

…des fauteuils en daim

Brossez-les délicatement avec une brosse en crêpe spécifique pour le daim. Pour le nettoyage en profondeur, versez du talc sur le daim et laissez agir toute la nuit. Le lendemain, passez l'aspirateur.

Lavage de tapis

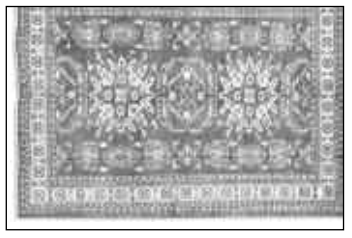

Pour bien laver le tapis surtout en printemps, parsemez-le avec de la sciure de bois plongée dans une solution de vinaigre. Frictionnez vivement pour bien incruster le mélange. Laissez sécher avant d'aspirer.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3681

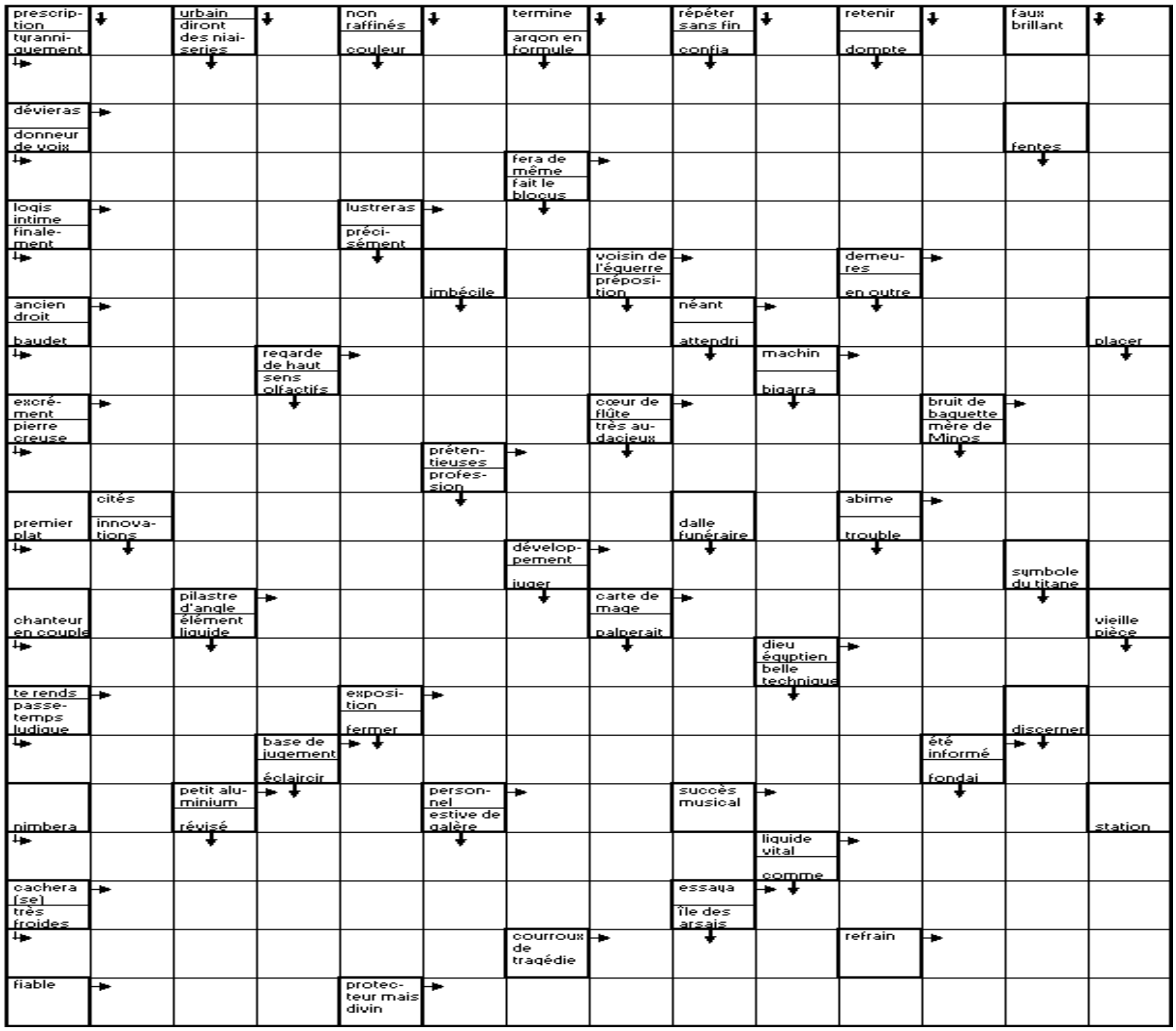

SUDOKU N°3681

3	2					5	6	
	6		5	8				
		7		3			8	4
	4				1			
8								6
			7				9	
6	5			4		2		
				9	5		1	
	9	2					5	8

SOLUTION SUDOKU N°3680

5	7	8	3	4	6	2	9	1
3	4	2	1	5	9	6	8	7
6	1	9	8	2	7	5	4	3
7	2	1	4	9	8	3	6	5
8	9	6	5	3	2	1	7	4
4	5	3	7	6	1	9	2	8
9	8	7	2	1	3	4	5	6
2	3	4	6	8	5	7	1	9
1	6	5	9	7	4	8	3	2

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3680

■	A	■	T	■	E	■	G	■	E	■	P	■	A	
I	N	C	A	R	C	E	R	A	T	I	O	N	S	
■	T	A	R	A	U	D	E	R	A	■	R	A	I	
C	I	V	I	S	M	E	■	P	I	S	T	I	L	
■	C	A	R	■	E	L	F	E	■	E	S	S	E	
V	O	L	A	S	■	W	A	G	O	N	■	S	S	
■	N	E	■	A	I	E	■	E	N	T	R	A	■	
A	S	S	A	I	N	I	T	■	D	I	A	N	E	
■	T	■	C	E	S	S	E	R	A	S	■	C	L	
V	I	C	E	■	A	S	S	I	T	■	P	E	U	
■	T	A	R	I	N	■	T	A	R	E	E	■	E	
P	U	R	E	T	E	S	■	N	A	S	S	E	S	
■	T	A	■	O	S	E	N	T	■	S	E	C	■	
L	I	C	O	U	■	V	I	S	S	E	R	A	S	
■	O	U	T	■	P	E	T	■	A	N	A	L	E	
E	N	L	E	V	A	■	R	E	N	T	I	E	R	
■	N	■	R	E	F	L	E	T	A	I	T	■	R	
R	E	G	A	L	■	U	S	A	■	E	■	C	E	
■	L	A	■	E	P	I	■	G	A	L	B	E	R	
P	L	I	S	■	A	T	T	E	L	L	E	R	A	
■	E	N	C	A	S	■	U	R	E	E	■	F	I	

Selon une étude, la plupart des... études seraient fausses !

Vous adorez lire des articles scientifiques relatant des études, ou même vous plonger directement dans ces mêmes analyses ? Un médecin dont la spécialité est «l'étude des études» pense que la plupart des recherches menées sont soit fausses, soit non pertinentes.

John Ioannidis est professeur de médecine à l'Université de Stanford (États-Unis), et celui-ci s'évertue depuis des années à "*étudier les études*" qui sont régulièrement réalisées et publiées. L'intéressé a lui-même mené et publié une étude en 2005 baptisée *Pourquoi la plupart des études publiées sont fausses ?* Récemment pour l'*AFP*, le médecin a estimé que la majorité des articles publiés étaient mauvais, quand bien même ceux-ci sont susceptibles de figurer dans des revues scientifiques sérieuses. La raison principale de cette critique est l'utilisation d'échantillons trop faibles en quantité pour pouvoir apporter des conclusions généralisables.

Selon lui, quelques progrès ont été faits depuis une quinzaine d'années, à savoir l'exigence par quelques revues que les chercheurs fournissent leurs données brutes ou communiquent leur protocole au préalable. Ceci est donc une sorte de garantie puisque ces informations peuvent servir à la vérification des études ou encore à leur reproduction.

Par ailleurs, John Ioannidis pointe du doigt un autre problème. Selon lui, les expériences qui sont refaites donnent rarement les mêmes résultats que l'étude initiale. Ainsi, le médecin avait affirmé dans une analyse en 2014 que seulement un tiers des études parues dans les

trois plus importantes revues scientifiques avaient pu être reproduites par d'autres chercheurs !

Des milliers d'articles scientifiques à corriger

Par ailleurs une étude menée sur 960 articles révèle un taux d'erreursalarmant. La faute reviendrait aux différentes imprimantes utilisées lors des duplications. Celles-ci ne sont pas assez précises ! Et pourtant, il semble que pour mieux comprendre certains articles, mieux vaut les lire. Les résultats de cette étude permettent d'affirmer que le système actuel des publications scientifiques présente une faille.

Ce ne sont pas les résultats des études que les scientifiques pointent du doigt, mais les reproductions qui en découlent. En effet, avant qu'un papier paraisse, il semble qu'aucun contrôle sur la qualité de la reproduction des figures n'est réalisé.

John Ioannidis estime que tous les domaines peuvent être touchés, de la médecine à l'épidémiologie en passant par les essais cliniques de médicaments, ou encore les recherches sur la nutrition. Ceci pose alors la question de ce qu'il faudrait retenir ou non des études que nous lisons çà et là dans la presse. John Ioannidis estime que le lecteur devrait se demander si l'étude en question est un cas isolé, ou si celle-ci vient apporter du nouveau à des études réalisées antérieurement. Il ne faudrait pas non plus oublier de s'intéresser à la taille de l'échantillon étudié, au financement des recherches et à l'intégrité des chercheurs.

La musique rend-elle plus intelligent ?

De nombreuses études ont été réalisées sur la musique. Cette dernière permet en effet de se relaxer et d'exprimer certaines émotions cachées. Cependant, le fait d'écouter ou de faire de la musique nous permet-il d'élever notre intelligence ? Les chercheurs ont tenté de répondre à cette question.

Une étude a tout d'abord été réalisée concernant "l'effet Mozart". Les chercheurs ont pensé démontrer que le fait d'écouter une musique de Mozart chaque jour durant dix minutes nous permettrait de développer certaines aptitudes telles que le raisonnement dans l'espace ou bénéficier d'une meilleure disposition d'esprit. Toutes ces études ont rejoint l'idée selon laquelle, la musique aurait des bienfaits thérapeutiques sur notre moral puisqu'elle favoriserait notre bien-être.

De plus en plus de personnes semblent croire en ses vertus. De surcroît, la musique fait partie intégrante de notre quotidien, elle est présente partout dans nos vies. Il est désormais très simple de se procurer le morceau de notre choix par le biais de plateformes comme le convertisseur youtube. Service gratuit et simple d'utilisation, de nombreuses personnes tendent à se tourner vers cette solution pour se détendre le soir après une journée de stress. Des chercheurs de l'Institut de recherche fondamentale en psychologie de l'Université de Vienne ont cependant voulu pousser plus loin leurs expérimentations. Et ils sont arrivés à la conclusion qu'il n'existe aucun lien précis entre l'écoute de la musique classique et l'amélioration de la représentation spatiale et des capacités cognitives.

La pratique d'un instrument développe-t-elle l'intelligence ?

De nombreuses personnes apprécient la musique en tant que telle, certaines mélodies leur donnent des frissons ou les fait voyager à travers de nombreux souvenirs. Certains chercheurs ont réussi à démontrer le lien avec certaines aptitudes, comme la mémoire verbale, la lecture, la concentration et une meilleure acuité auditive.

L'universitaire Glenn Schellenberg a, quant à lui, démontré que la pratique de la musique chez les enfants leur permettait de développer plus rapidement leur coefficient intellectuel.

Néanmoins la décision de jouer d'un instrument doit venir de l'enfant. Il doit être motivé pour apprendre et créer.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Otoscope

Inventeur : Jean-Pierre Bonnafont Date : 1834 Lieu : France

Un otoscope est un instrument médical permettant l'inspection du conduit auditif externe et du tympan. Il est constitué d'un manche, et d'une tête munie d'un système lumineux, d'une lentille grossissante et d'un speculum jetable. Le premier otoscope est inventé en 1834 par Jean-Pierre Bonnafont qui utilise une source lumineuse réfléchie vers l'oreille par un miroir. L'otoscope permet de diagnostiquer le plus souvent des affections telles que otite externe ou otite moyenne aiguë.

ENQUÊTES CRIMINELLES

21h00 W9

Affaire Gomis : vrais jumeaux, faux coupable. En 2012, une série de viols se produit à Marseille. Un individu finit par être identifié. Il s'agit d'Elvin Gomis, un chauffeur-livreur de 24 ans, qui aurait agressé une personne âgée • L'affaire Maillant : Faux coupable ? Le 12 août 1991, dans les Vosges, le corps dénudé de Valérie Bechtel est retrouvé derrière un arbre. Yann Bello, l'ex-petit copain de la jeune fille, se confie. Il accuse Raphaël Maillant, son meilleur ami, du meurtre.

BABA EN LAPONIE À LA RECHERCHE DU PÈRE NOËL

21h00 8

Après avoir emmené ses équipes à Las Vegas, en 2016, et sur les pistes de ski, en 2017, l'animateur a décidé de frapper fort cette année en se rendant directement au domicile du père Noël, en Laponie. Pendant quatre jours, Delphine Wespiser, Jean-Michel Maire, Matthieu Delormeau, Isabelle Morini-Bosc, Benjamin Castaldi, Maxime Guény, Kelly Vedovelli vont investir un chalet et devront relever des défis et aider le père Noël dans la distribution des cadeaux.

MYSTÈRE À LA SORBONNE

21h00 2

Victoire Missonnier, étudiante en droit à la Sorbonne, à Paris, est accusée du meurtre d'un éminent professeur. La police mène une enquête à charge. La jeune fille désespérée demande de l'aide à l'un de ses enseignants en droit pénal, César Garbot, ancien ténor du barreau. Accompagnés de deux camarades de promotion, Victoire et César s'engagent dans une véritable course contre la montre et fouillent dans le passé de la victime… qui se révèle pour le moins atypique.

RÉSEAU D'ENQUÊTES

21h00 3

Avec, entre autres invités, Stéphane Diagana, spécialiste du 400 m haies, Sébastien Nain, trailer hors norme, et Stéphanie Gicquel, qui a traversé l'Antarctique sans assistance. Le sport est le loisir préféré des Français, mais certains en font une pratique excessive et dangereuse. Reportages : La bigorexie. La pratique trop intensive d'une activité sportive a déjà provoqué 500 morts en France ! • L'ultra-trail du mont Blanc • Les sports extrêmes • Le festival international des sports extrêmes.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CYRANO DE BERGERAC

21h00 arte

Le malheureux Cyrano de Bergerac, un poète et bretteur affublé d'un nez démesurément grand, aime secrètement sa ravissante cousine Roxane. Se jugeant laid, il n'ose lui déclarer sa flamme. La jeune femme lui confie bientôt sa passion pour un jeune cadet de Gascogne, le séduisant mais insipide Christian de Neuvillette. Quand Roxane lui fait promettre de prendre son bien-aimé sous sa protection, Cyrano accepte de se sacrifier. Il impose silence à son cœur et met son esprit et sa verve au service de son rival. Cyrano propose de lui rédiger ses mots d'amour.

DÉPRESSION ET DES POTES

21h00 4

La petite amie de Franck le quitte après un séjour dans un hôtel paradisiaque où il n'a cessé de se plaindre. Son médecin diagnostique une dépression. Mais Franck a du mal à l'accepter. Il l'annonce à William, Benoît et Romain, ses amis. Bien que très occupés, ces derniers décident de passer du temps avec lui. William passe la première soirée chez Franck, persuadé qu'il veut mettre fin à ses jours.

SCÈNES DE MÉNAGES

21h00 M6

Pour fêter Noël, Liliane et José reçoivent leur fils Manu et sa femme, Bao, qui arrivent de Chine. Camille organise un Noël caritatif dans un cirque, au grand dam de Philippe. Raymond et Huguette vont chercher Marcel, un ami qui est coincé dans sa maison de retraite, pour passer le réveillon ensemble. Emma et Fabien ont, quant à eux, obtenu un stand sur le marché de Noël pour écouler leurs produits. Mais l'espace de vente est mal placé et ils ne font pas leurs affaires. Leslie embarque Léo pour un petit réveillon improvisé...

LA VÉRITÉ SUR L'AFFAIRE HARRY QUEBERT

21h00 TF1

Perry Gahalowood et Marcus Goldman se rendent chez le révérend Kellergan. Il leur confirme certaines informations et leur montre des lettres écrites à Nola par Harry Quebert, et qui figurent dans son célèbre roman à succès, « Les Origines du mal ». L'officier et le jeune romancier continuent d'échafauder des hypothèses sur les circonstances qui ont conduit au meurtre de Nola et à celui de Debbie Cooper, le 30 août 1975. Par ailleurs, Gahalowood reçoit une confession surprenante.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine **-Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

CAMILLE COTTIN

UNE ÉGÉRIE CHANEL DRÔLE ET INATTENDUE !

Chanel comptait déjà Kristen Stewart, Keira Knightley, Lily-Rose Depp et Pharrell Williams parmi ses ambassadeurs. Camille Cottin les rejoint en prêtant son visage à la prestigieuse maison parisienne. L'ex-star de la série Connasse (Canal+) figure sur la nouvelle campagne pour la gamme de montres J12 et se met en scène dans deux vidéos courtes, au côté d'un compagnon fictif à qui elle mène la vie dure, le beau Marc Ruchant, que l'on peut actuellement voir sur Netflix dans la série Plan cœur.

ZAZ

"PIÉGÉE", ELLE EST INCAPABLE DE RÉPONDRE À UNE QUESTION SUR SA CHANSON...

De retour dans les bacs avec un nouveau disque intitulé "Effet miroir", la chanteuse Zaz s'est lancée dans un marathon promo. Pour la sortie du premier single, "Qué vendrá", la chanteuse a fait une halte sur le plateau de "C'est au programme", le 10 décembre 2018. Une question précise l'a mise dans l'embarras...

ASHLEY GRAHAM

PRÉSENTATRICE CANON À MISS UNIVERS, ELLE SE BLESSE EN COULISSES

Dimanche 16 décembre 2018, Catriona Gray a été couronnée Miss Univers ! Ashley Graham était la co-présentatrice de la soirée et elle s'est blessée à la jambe dans les coulisses de l'émission. Une brûlure dévoilée sur les réseaux sociaux...

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3570 | Mercredi 19 décembre 2018

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h22
Dohr	12h44
Asr	15h16
Maghreb	17h34
Icha	19h02

LIBERTÉ DE LA PRESSE

LES VIOLENCES CONTRE LES JOURNALISTES REPARTENT À LA HAUSSE

Après trois années de baisse, les violences contre les journalistes sont reparties à la hausse en 2018, avec 80 journalistes tués à travers le monde, selon le bilan annuel de Reporters sans frontières (RSF) publié hier.

L'an dernier, 65 journalistes avaient été tués pour avoir exercé leur mission d'information.

Parmi les victimes cette année, 63 journalistes professionnels, soit une hausse de 15%, 13 journalistes non professionnels (contre 7 l'an dernier) et 4 collaborateurs de médias, souligne l'ONG basée à Paris, déplorant une violence "*inédite*" contre les journalistes. Au total, plus de 700 journalistes professionnels ont été tués ces dix dernières années, selon RSF.

Plus de la moitié des journalistes tués ont été "*sciemment visés et assassinés*", à l'instar de l'éditorialiste saoudien Jamal Khashoggi, assassiné au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul le 2 octobre, et du journaliste slovaque Jan Kuciak tué le 21 février. "L*a haine contre les journalistes proférée, voire revendiquée, par des leaders politiques, religieux ou des +business-men+ sans scrupules a des conséquences dramatiques sur le terrain, et se traduit par une hausse inquiétante des violations à l'égard des journalistes*", déplore Christophe Deloire, secrétaire général de RSF.

"Démultipliés par les réseaux sociaux, qui portent à cet égard une lourde responsabilité, ces sentiments haineux légitiment ces violences et affaiblissent, un peu plus chaque jour, le journalisme et, avec lui, la démocratie", s'inquiète-t-il, cité dans un communiqué.

L'Afghanistan, le plus meurtrier

Les victimes sont majoritairement des hommes (77 pour 3 femmes), travaillant localement (75 journalistes locaux et 5 étrangers). C'est l'Afghanistan qui a été le pays le plus meurtrier pour les journalistes cette année, avec 15 journalistes tués, détrônant la Syrie qui occupait cette place depuis 2012, et reste le deuxième pays le plus dangereux avec 11 journalistes tués.

Le 30 avril, un double attentat à Kaboul a tué neuf journalistes, parmi lesquels le photographe de l'AFP Shah Marai Fezi, et des reporters de Radio Free Europe et Tolo News. Cet attentat est le plus important commis contre des journalistes depuis le massacre de Maguindanao en 2009 aux Philippines, dans lequel au moins 32 journalistes avaient été tués.

Autre fait notable pour RSF, près de la moitié des journalistes se sont fait tuer dans des pays en paix, comme le Mexique (9 journalistes assassinés, 3e pays le plus dangereux), l'Inde (6 morts) et les Etats-Unis (6 morts), qui font leur entrée dans ce sombre palmarès après la fusillade sanglante contre la rédaction du Capitol Gazette.

Hausse des détentions

Par ailleurs, le nombre de journalistes détenus dans le monde est lui aussi en hausse, souligne RSF : 348 contre 326 en 2017 (+7%), une augmentation qui concerne particulièrement les journalistes non professionnels. Cinq pays détiennent à eux seuls plus de la moitié des journalistes emprisonnés : l'Iran, l'Arabie saoudite, l'Egypte, la Turquie et la Chine, plus grande prison de journalistes du monde avec 60 journalistes détenus, dont les trois quarts sont des non-professionnels. "A*vec le durcissement de la réglementation concernant Internet, ces journalistes sont emprisonnés, dans des conditions souvent inhumaines, pour un simple post ou un billet d'information sur les réseaux sociaux ou une messagerie privée*", regrette l'ONG.

Le nombre d'otages a, lui aussi, augmenté de 11% avec 60 journalistes captifs à ce jour, contre 54 l'an dernier. Cinquante-neuf d'entre eux sont retenus au Moyen-Orient (Syrie, Irak et Yémen). Parmi eux, six sont des étrangers. Enfin, RSF a enregistré trois nouveaux cas de journalistes disparus au cours de l'année, deux en Amérique latine et un en Russie. RSF considère qu'un journaliste est porté disparu lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'éléments pour déterminer s'il a été victime d'un homicide ou d'un enlèvement, et qu'aucune revendication crédible n'a été diffusée.

MANCHESTER UNITED

MOURINHO, C'EST FINI !

Après la crise des résultats, conjuguée à celle du vestiaire, glacé notamment par le froid entre José Mourinho et Paul Pogba, le manager du mythique Man U, rend le tablier. C'est ce qu'a annoncé, hier dans la matinée, un communique du club sur son site officiel. "*Manchester United annonce que l'entraîneur José Mourinho a quitté le club, avec effet immédiat. Le club voudrait remercier José pour son travail à Manchester United et lui souhaiter beaucoup de succès pour la suite de sa carrière*", est-il écrit en substance. La même source a, par ailleurs, précisé qu' "*un nouvel entraîneur intérimaire prendra sa place jusqu'à la fin de la saison, pendant que le club cherchera un nouvel entraîneur à plein temps*". Dans cette optique, "Sky Spor't" croit savoir, déjà, que c'est la légende des "Red Devils", Michael Carrick, qui devrait prendre le relais du Portugais.

Il serait utile de rappeler qu'après un trophée d'Europa League, un Community Shield et une Coupe de la ligue anglaise, l'entraîneur et le club se séparent, alors que les médias anglais affirment que ce serait le club qui aurait décidé de limoger l'entraîneur. Sans confirmation pour le moment, l'opération pourrait avoir coûté cher à Old Trafford.

APRÈS UN INCENDIE

L'Université Sâad Dahleb de Blida évacuée

Un incendie a éclaté dans un édifice de l'université Sâad Dahleb de Blida. Les parties touchées ont été évacuées.

Une vidéo qui circule sur les réseaux sociaux montre la gravité de l'incendie qui a touché ce matin l'université Sâad Dahleb de Blida. L'intervention des pompiers a évité le drame, à une heure de grande affluence.

Les images du couloir calciné, des flammes et du noir, renseignent sur la gravité de l'incendie. On ignore jusque là, les causes du départ du feu. Par ailleurs, aucune information ne nous est parvenue à ce moment sur de probables blessés parmi les étudiants, les professeurs ou le personnel de l'université.

APRÈS LES ORDURES À BÉJAIA

5 conteneurs de "Khorda" importés à Oran

C'est censé être de la matière première pour l'industrie du textile, à savoir des fils de coton. Les éléments des Douanes du port d'Oran ont saisi avant-hier lundi 17 décembre, cinq conteneurs contenant des pièces et des vêtements usagés, couramment connus sous le nom de "*Khorda*" en Algérie.

Dans un communiqué diffusé hier , les Douanes annoncent la saisie de 5 conteneurs de 40 pieds en provenance d'Espagne. Des "*produits prohibés*" ont été retrouvés à l'intérieur des conteneurs, alors que l'importateur avait déclaré l'importation de "*fils de coton*", une matière première utilisée dans l'industrie du textile.

Parmi les produits saisis, des pièces détachées usagées et des vêtements d'occasion (friperie). En outre, des produits de beauté, des caméras de surveillance, des compléments alimentaires pour sportifs et des appareils électriques ont été également découverts dans les conteneurs.

Le 4 décembre dernier, les Douanes du port de Béjaia avaient saisi 17 conteneurs de déchets plastiques, ce qui a suscité une vive polémique.